

ASSEMBLEE

GENERALE

HENNEBONT

SAMEDI 23 JUIN 2018





COMPTE-RENDU ASSEMBLEE GENERALE

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE PAR MICKAËL LEBRETON,
PRESIDENT DE LA LIGUE DE BRETAGNE DE BASKET-BALL

Bonjour à toutes et à tous,

Monsieur le Maire d'Hennebont, Madame Jacqueline PALIN, Présidente du CROS, Monsieur Alain SALMON, Vice-président de la FFBB, Mesdames et Messieurs les représentants de clubs, je vous souhaite la bienvenue à HENNEBONT pour cette Assemblée Générale organisée avec l'aide du club du BC Hennebont que je remercie pour nous avoir aidés à organiser cette Assemblée.

Cette Assemblée sera constituée en 2 temps comme pour les Assemblées Générales départementales. D'abord une Assemblée Générale extraordinaire où nous reprendrons les statuts qui ont déjà été votés et qui sont additionnés de deux résolutions, puis l'Assemblée Générale Ordinaire dont nous avons l'habitude.

Afin d'honorer la mémoire des personnes qui nous ont quittés, notamment Yvan MAININI, Michel MELEDO, Stéphane LOUAPRE et Xavier PALIN, je vous demande d'avoir une pensée pour eux en vous levant et en observant une minute de silence, Merci.

INTERVENTIONS

MONSIEUR ANDRE HARTEREAU, MAIRE D' HENNEBONT

Bonjour à toutes et à tous,

Je suis très heureux de vous recevoir ici à Hennebont et je remercie le club du BC Hennebont d'avoir eu cette initiative d'organisation.

Moi, cela remue beaucoup de sujets dans ma tête car comme beaucoup de Maire, j'ai un lien particulier avec le Basket. Je pense à Monsieur MEHAIGNERIE à Fougères et d'autres collègues Maires. Moi, je suis un gars de Landerneau des Gars d'Arvor, nous avons un point commun avec Madame PALIN. A cette époque-là, il y avait les Gars d'Arvor et la Landernéenne. Comme dans beaucoup de communes, c'était un sport de patronage et quand j'ai pu agir pour le rapprochement entre des clubs du Foyer Laïque et la Garde du Vœu, j'ai l'impression d'avoir agi comme si j'étais dans ma commune d'origine.

J'ai un seul évènement en tête, ma minute de gloire en tant que basketteur en finale de championnat de France FSCF, un face à face avec Charles TASSIN contre BAGNOLET. Je suis resté 3 minutes en jeu, j'étais

junior. Cela reste un beau souvenir et c'est maintenant devant vous à cette Assemblée Générale que je repense à cela.

En dehors de cela, je crois que l'enjeu actuel du basket est de sortir des sentiers battus et aussi de trouver des territoires adaptés. Ce sport participe maintenant à des projets de territoires, c'est compliqué parce qu'il y a de plus en plus d'offres sportives larges et quand on voit le résultat de nos filles de Landerneau, c'est magnifique. Moi je les ai suivies à Pleyber Christ et j'habite Hennebont, cela montre bien l'intérêt que l'on peut avoir pour une équipe et son évolution dépasse souvent les frontières communales. Et vous le savez aussi, aujourd'hui, il n'y a pas de projets structurants sur un territoire s'il n'y a pas de participation intercommunale. Et là, c'est difficile d'établir des cartographies en concertation. Il se trouve qu'à Hennebont un club de Tennis de Table est en Ligue des Champions, c'est le 6^{ème} club Européen. C'est un sport amateur avec pour budget de 950 000 € et 13 salariés. Vous voyez bien que nous ne sommes plus dans le patronage de l'ancien temps. Comment un territoire sert ou ne sert pas, comment il accompagne et jusqu'à quel point il va accompagner. Et en l'occurrence là, Madame PALIN, vous nous avez, avec le Comité Régional Olympique, accompagné sur le dossier CNDP pour obtenir à l'époque 750 000 € pour la construction de cette salle avec la Région, le département et l'agglomération.

Je pense que le problème du Basket, comme d'autres sports aujourd'hui, c'est certainement trouver la bonne dimension et les bons équipements adaptés à des problématiques locales ou régionales, puis comme dans tous les autres sports, c'est de trouver les bénévoles. Et dans ces bénévoles, vous en êtes la preuve aujourd'hui, je le vois au quotidien avec le club de Basket d'Hennebont, c'est un vrai savoir-faire, une organisation, ce sont des gens responsables qui sont forcément passionnés par leur sport mais qui sont aussi capable de comprendre ce qu'il est possible de faire à un moment et comment on peut accompagner. Est-ce que c'est en matériel, en équipement, en subvention et forcément, on ne fait pas suffisamment pour eux.

Hennebont a cette spécificité d'être à peu près à égale distance de Rennes, Brest et Nantes. Aujourd'hui, si vous n'êtes pas pressés, n'hésitez pas à jeter un coup d'œil aux haras nationaux qui sont à côté, 23 hectares, 3,5 kms de murs d'enceinte des bords du Blavet. Nous accueillons d'ailleurs au niveau municipal 2 nouveaux collaborateurs tout à l'heure à 13h00. Ce sont 2 beaux chevaux, des traits bretons, un qui vient du Finistère et un des Côtes d'Armor. Ce sont 2 frères qui ne s'étaient pas vu depuis 3 ou 4 ans et qui vont se mettre au travail pour la ville d'Hennebont.

Voilà, je ne vais pas en dire plus, bons travaux pour cette journée et sachez en tout cas qu'au niveau des élus, dans les temps difficiles que tout le monde connaît, ce qui est déterminant c'est l'énergie et la volonté de faire. Même parfois à l'insu de notre plein gré, nous sommes obligés de suivre des clubs qui sont dynamiques et qui savent s'organiser. Merci beaucoup.

Mickaël LEBRETON remercie Monsieur HARTEREAU et lui remet un souvenir de la Ligue.

MONSIEUR EMMANUEL BELLEC, CO-PRESIDENT DU BC HENNEBONT

Bonjour à tous,

Nous sommes ravis de vous accueillir pour cette Assemblée Générale, nous allons être bref car nous sommes 3 co-présidents mais nous allons vous donner quelques explications tout de même.

Le BC HENNEBONT est la fusion de 2 clubs historiques d'Hennebont, la Garde du Vœu d'Hennebont et le Foyer Laïque d'Hennebont. Marylise est d'ailleurs issue de la Garde du Vœu et André LEMAIRE du Foyer Laïque. C'était à l'époque des petites guerres de clochers, on a rassemblé tout cela en 2000 et c'est bien ainsi.

Actuellement, le club compte 256 licenciés, 18 équipes en compétitions et une section loisir. Il y a 6 équipes seniors dont 2 évoluant en Région (une en Prénationale Masculine et l'autre en RM3), 12 équipes jeunes dont

une en U13 région et une école de mini basket pour 88 enfants. En septembre, nous ouvrons une section sportive avec le collège Saint Felix Kerlois. Une école d'arbitrage de niveau 2, 11 arbitres officiels de départemental à national, 2 OTM HN, de nombreux OTM et arbitres club, une vingtaine de techniciens diplômés, de l'animateur au BE, un salarié et bien sûr de nombreux bénévoles qui rendent ce club très actif. Un club de supporters, les Blue Army avec leur mascotte Keriball. Nous essayons de générer une vraie dynamique pour la ville et pour le club.

Je vais laisser la parole à Yoann, l'un des co-présidents.

MONSIEUR YOANN PELLARIN, CO-PRESIDENT DU BC HENNEBONT

Bonjour à toutes et tous,

Yoann Pellarin, ravi de vous recevoir aujourd'hui à Hennebont. C'est une belle journée ensoleillée en plus, nous n'avions pas misé sur le soleil donc c'est un plaisir de vous recevoir ici.

Effectivement, comme disait Emmanuel, nous nous sommes mis en co-présidence à 3 depuis 2015. Nous avons fondé un projet nommé ambition 2020 sur 5 ans. Cela nous tenait à cœur avec tous les moyens que nous avons sur Hennebont car nous avons énormément de bénévoles et le club s'en félicite. On a voulu réunir tous nos objectifs pour essayer d'ambitionner la Nationale 3 en garçons et le niveau régional pour les filles. Tout cela passe par une structuration des commissions mais aussi par les plus jeunes. Donc on s'y attelle depuis 3 ans maintenant et il nous reste 2 ans pour concrétiser ce projet. Réalisable ou non, au moins, il aura eu le mérite de nous faire grandir sur tous les domaines.

Je laisse la parole à Paul, le 3^{ème} co-président.

MONSIEUR PAUL SANTANA, CO-PRESIDENT DU BC HENNEBONT

Bonjour à toutes et à tous,

Pour conclure je vais juste remercier Mickaël et Marylise pour leur accueil. Nous les remercions pour la confiance qu'ils nous portent pour l'organisation de cet événement et j'espère que vous allez passer une très bonne journée dans le pays d'Hennebont.

Juste pour terminer, je quitte la co-présidence du club car je pars m'installer à Nantes et je vais rejoindre la Ligue des Pays de la Loire.

Mickaël LEBRETON remercie les 3 co-présidents et leurs remet un souvenir de la Ligue.

Bonjour à toutes et à tous,

Je suis toujours très contente de revenir à l'Assemblée Générale de la Ligue de Basket-ball car on ne renie pas ses origines.

Je vais vous parler du mouvement sportif fédéral dans son ensemble, je ne vais pas être longue. Vous le savez, nous sommes très inquiets en ce moment, il y a quelques mois nous avons rêvé, on s'est dit Paris 2024, génial, on va avoir plein d'argent, on va pouvoir se développer etc... alors qu'en réalité, on en a de moins en moins. Et en plus, actuellement, on ne sait pas où on va parce qu'au niveau du ministère il y a un groupe de travail qui est en place. C'est sûr que l'ancienne gouvernance date du Général De Gaulle et il fallait certainement changer des choses. Là, on met en place quelque chose qui sera peut-être sous le Ministère des Sports s'il y a encore un. Une sorte de gouvernance partagée où on aura l'état, les collectivités, Métropoles, OPCI, dont je vous ai beaucoup parlé, Conseils Régionaux et Départementaux, évidemment nous et puis le monde économique. Bon je ne vous en dirai pas plus parce cela va être publié normalement à la fin de l'année donc on verra bien. Alors, ça c'est au niveau national, après il va falloir décliner cela au niveau régional. Il y a 2 jours, le Président Macron a dit que les bretons étaient toujours inventifs et avaient toujours de bonnes idées. Il va bien falloir que l'on trouve quelque chose aussi au niveau régional.

L'autre problème est, qu'avec la réforme territoriale et la fameuse loi Notre dont tout le monde parle, comme l'a encore dit Monsieur le Maire tout à l'heure, ce n'est plus de communes dont on parle maintenant car le travail va devoir se faire avec les OPCI ou les Métropoles. Là encore, on ne sait pas très bien où l'on va.

Troisième inquiétude, c'est que si vous écoutez parler Madame la Ministre des Sports, elle vous parle de 3 millions de pratiquants. Seulement 3 millions de pratiquants, ce ne sont pas 3 millions de licenciés. Et le problème est important, vous le voyez bien vous dans les clubs avec la fuite de licenciés que vous avez.

Par contre, en ce qui concerne le Basket-ball, vous avez quand même un Président qui est un petit peu visionnaire je pense. J'ai eu l'occasion de travailler avec Jean-Pierre SUITAT parce qu'il est aussi vice-président du CNO, en particulier sur la réforme territoriale. Je crois qu'il vous booste bien, en particulier sur le Club 3.0.

Au niveau du CROS, on essaie toujours d'être à votre service, de vous proposer des actions de formations, de sport santé. On développe des projets innovants pour essayer de rapprocher le club avec le monde de l'entreprise et puis pour l'instant on va attendre parce qu'on n'en sait rien. D'ailleurs je vois que ni l'état, ni la région ne sont présents aujourd'hui.

Je voulais dire aussi que l'on est devenue petite Ligue Régionale. Mais toute en étant petite région, on reste quand même la 2^{ème} région en nombre de licenciés de France et cela, c'est grâce à vous. Grâce à votre travail dans les clubs, grâce à toutes les associations et ça c'est très bien je crois.

Bonne Assemblée Générale à toutes et à tous.

RAPPORT DE LA COMMISSION DE CONTROLE

MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEMAITRE

La commission de vérification des pouvoirs, présidée par Jean-Claude LEMAITRE, déclare que conformément aux statuts, l'Assemblée Générale pour délibérer valablement doit être composée de membres représentant au moins la moitié des voix dont disposent les associations.

- Nombre de voix des associations : 32 385
- Moitié exigible : 16 194
- Nombre de voix effectivement représentées : 26 550

La Commission déclare valables les délibérations de l'Assemblée Générale.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

MONSIEUR MICKAEL LEBRETON

Nous allons ouvrir l'Assemblée Générale extraordinaire. Cela va se passer exactement comme dans les départements, vous n'êtes pas sans savoir que nous avons voté les nouveaux statuts l'année dernière. Ces statuts ont été additionnés de 2 résolutions que vous trouverez ci-dessous.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des nouveaux statuts qui lui ont été soumis, approuve la modification des statuts de la Ligue de Bretagne de Basket-ball dans toutes ses dispositions.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, en conséquence de la résolution qui précède, approuve l'entrée en vigueur des nouveaux statuts à l'issue de la clôture de la présente assemblée générale. Par dérogation, les dispositions statutaires relatives à la composition et l'élection du Comité Directeur n'entreront en vigueur que lors du prochain renouvellement des instances dirigeantes, soit en 2020.

Les statuts sont adoptés à l'unanimité.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

MONSIEUR MICKAEL LEBRETON

Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire.

RAPPORT MORAL

MONSIEUR MICKAEL LEBRETON, PRESIDENT DE LA LIGUE DE BRETAGNE DE BASKET-BALL

Nous voici réunis à nouveau pour réaliser le bilan d'une saison bien remplie. Je l'effectuerai en commentant les actions qui se sont déroulées au fil de l'année en apportant mon analyse et en développant dans certains cas les perspectives envisagées pour la saison prochaine.

Évènements et actions spécifiques.

Ce dont j'ai envie de vous parler pour démarrer c'est du match de l'équipe de France féminine à Brest. À peine l'assemblée générale de Morlaix passée, j'ai reçu un appel du Président Fédéral me proposant d'accueillir en Bretagne un match de l'équipe de France féminine. À l'époque il ne pouvait me confirmer précisément la date mais sans doute en Février et contre la Finlande m'indiquait-il. L'opportunité était trop belle, je présentais le projet en décidant d'y associer le CD 29 puisqu'il nous était conseillé d'organiser cet événement à l'Aréna de Brest, enceinte construite et pensée pour accueillir du basket de haut niveau grâce en partie à un financement CNDS.

En effet l'écrin est magnifique mais la première visite donne le vertige au sens propre comme au sens figuré : 5000 places... il en faut des amoureux du basket pour remplir cette salle.

Des amoureux du basket, cela tombait bien car le match aura finalement lieu un 14 février en pleine semaine, un mercredi soir hors vacances scolaires. Nous apprendrons plus tard que la Finlande a encaissé 60 points au match aller : difficile de vendre ce match retour !

Cela nous a valu quelques sueurs froides mais l'adhésion des bénévoles de clubs brestois a aussi permis de porter le projet. La concurrence n'étant pas encore assez forte, un petit match Réal – PSG venait compléter le tableau des vents contraires... Mais se jouer des vents en Bretagne, on connaît, rien ne viendrait ternir cet événement.

Une salle comble, des drapeaux français omniprésents, un public respectueux d'un adversaire dépassé et continuellement encourageant de son équipe : quel beau visage de la Bretagne et de notre sport nous avons montré. Nous, oui nous, car cette réussite est commune. Merci à vous, aux clubs de s'être déplacés, aux Comités d'avoir joué le jeu, aux collectivités d'avoir subventionné et aux bénévoles pour leur implication sans faille. Bluffé ! Nous les avons bluffés. Cette grande réussite, qui était plus qu'hypothétique, largement reconnue et félicitée par Jean-Pierre SIUTAT. Longtemps dans notre mémoire collective cette soirée restera.

Le deuxième événement d'importance selon moi était la mise en place des automnales : séminaire collectif impliquant les différentes familles du basket et décliné dans chaque Ligue. La commande fédérale prévoyait qu'il se déroule sur un week-end avec hébergement et interdisait toute compétition sur ces journées.

Je n'ai pas souhaité que l'organisation se déroule sur 2 jours et je souhaite m'en expliquer. Nous sommes tous bénévoles et passionnés mais la mise en place de ce type de rassemblement doit rencontrer l'assentiment

de tous si l'on souhaite le rendre pérenne. Il me semblait que pour une première, il fallait condenser les thèmes importants et enrichissants pour les clubs sur une journée pour ne pas contraindre les participants à un nouveau week-end d'astreinte alors qu'il n'y avait pas de match et qu'ils pouvaient être libres.

La bonne participation et les retours qui nous ont été faits me font penser que nous avons eu raison de procéder ainsi pour un début.

Dans la perspective des automnales 2019, nous monterons en gamme et proposerons des thèmes différents sur 2 jours, chacun pourra ainsi choisir ce qui l'intéresse. Une solution d'hébergement pourra être proposée pour ceux qui souhaitent assister à la totalité du séminaire.

Ce profilait déjà le TIC U13 dont l'organisation a été confiée au comité du Morbihan. Ce TIC réunissait tous les départements de la Zone Ouest, ce qui représentait 18 sélections et plus de 330 personnes sur site. De l'avis de tous, c'est une grande réussite organisationnelle. Les seuls éléments de blocage qui sont remontés du bilan sont souvent dus à des problèmes de communication et aux coûts financiers pour les instances que représente ce type de rassemblement. Il a tout de même été décidé de reproduire cette expérience dans les PDL à Nort-sur-Erdre en janvier 2019. Un nouveau bilan sera alors établi et décidera du futur de ce partenariat entre les 2 Ligues de la zone ouest.

La mise en place des postes de Directeur Territorial et de Conseiller Technique des Officiels a aussi occupé notre saison. Le cabinet Forstaff de Rennes aidé des antennes nationales a été mandaté pour travailler sur le recrutement du DT. J'aurai souhaité vous présenter aujourd'hui la personne recrutée mais actuellement encore en poste, il était difficile de la faire apparaître à notre AG. J'avais indiqué l'année dernière que ces recrutements seraient obligatoirement en relation avec une augmentation des licences de 1 euro/an pendant 3 ans. Le résultat financier positif de plus de 30000 euros cette année du fait du contrat aidé à 80% à la place du salaire à charge complète de l'ancien CTA nous a permis de ne pas faire cette augmentation.

Nous avons tout de même augmenté de 50 cts la part Ligue de nos licences.

En effet, dans un souci de permettre aux clubs de se mettre en conformité avec les règlements. Nous avons décidé de reprendre une idée du territoire d'Ile de France qui ne prend pas de part financière départementale et régionale sur la licence « dirigeant ». Ainsi, le coût de revient de ce type de licence correspondra exclusivement à la part fédérale qui s'élève cette saison à 13 euros. L'idée est que vous puissiez sans coût supplémentaire licencier plus de dirigeants dans vos clubs. Cette action vous permettra de répondre aux règlements quant à la présence de personnes licenciées sur les feuilles de matchs et dans les salles entant que responsable de l'organisation ou en tant qu'encadrant d'équipe. Elle offre en plus l'intérêt de couvrir les responsables des clubs et notamment les présidents en cas de problème. Mieux vaut faire de la prévention quand tout va bien qu'être obligé de faire de la répression quand les soucis se profilent.

La ligue et 3 des 4 départements bretons sont impliqués sur cette action. Il s'agit d'une expérimentation dont nous évaluerons l'impact et la pénétration sur nos différents championnats.

Le CROS était également porteur cette saison d'une mission de DLA collectif qui correspond à une analyse réflexive des pratiques des structures, Ligue et Comités départementaux, et de leurs relations. Je dois dire que le dispositif était lourd pour des élus ayant encore une vie professionnelle. Il nous faudra sans doute reprendre les documents et les points importants qui ont été soulevés pour faire progresser si nécessaire la gouvernance de nos structures.

Notre cœur de métier : La formation

Le CNDP était l'une des ressources permettant de financer la formation au sein de nos structures. De façon unilatérale, le ministère a changé les critères d'attribution de ces subventions dont le montant global a été divisé par 2.

Ce sont dorénavant les actions inscrites au PRI (plan de réduction des inégalités) qui ouvrent droit au financement. À l'heure où la France est devenue olympique on pouvait légitimement penser que les

subventions se tourneraient vers des actions permettant de former les futurs médaillés français de 2024 comme d'autres nations ont su le faire. Il me semble que ce n'est pas actuellement l'orientation choisie et on peut le regretter.

La formation de la joueuse et du joueur est l'une des actions prioritaires de la Ligue et le travail réalisé par les techniciens et particulièrement par François est de grande qualité. Vous trouverez beaucoup d'informations concernant les résultats de nos sélections et de nos équipes U15 et U18 évoluant sur le championnat de France dans le document préparatoire qui vous a été transmis avant notre AG. Je veux juste mettre en lumière nos jeunes pousses bretonnes qui accèdent aux stages de sélections nationales et aux équipes de France :

- Adèle LANDURE et Maélys LE BRUN en U15F
- Ewl GUENNOC en U17F
- Hugo COSSE et Lorenzo THIROUARD chacun dans leur catégorie d'âge.

Nous commençons à pérenniser ces sélections nationales et c'est comme je l'ai déjà dit devant vous le résultat des efforts de tout le territoire.

J'ai bien noté les demandes de François concernant la professionnalisation du pôle et des sélections mais je pense qu'il faut savoir grandir de façon harmonieuse et la priorité demandée par la FFBB ne portait pas sur ces postes.

Nous réfléchissons à la meilleure façon de répondre aux attentes selon nos moyens.

La formation de cadre fonctionne très bien sous la houlette de Christophe qui a pris la décision de candidater sur un autre poste, il nous quittera bientôt et je lui souhaite toute la réussite dans les nouvelles fonctions qu'il occupera. La Ligue de Bretagne est donc dans l'attente de la nomination d'un nouveau CTS que nous avons demandé au DTN A. CONTENSOU. Malheureusement, il est à l'heure actuelle particulièrement difficile d'obtenir ces postes qui sont souvent supprimés quand ils sont rendus ou laisser vacant. Nous devons donc sans doute financer sur nos fonds propres un poste de CTF qui aura en charge la formation des cadres incluse dans notre IRFBB.

Il s'agit d'un axe politique important puisque nous avons un plan pluriannuel d'évolution de la charte de l'entraîneur qui doit permettre à terme de placer les entraîneurs les plus diplômés sur les catégories de jeunes, il nous faut donc pouvoir former dans les meilleures conditions les techniciens de demain.

Au niveau des officiels, la Bretagne compte 3 arbitres et 4 OTM HN. On pourrait se dire que tout va bien mais c'est un peu l'arbre qui cache la forêt. La situation est préoccupante avec un nombre d'arbitres restreint ce qui ne permet pas toujours de couvrir l'ensemble des matchs du week-end, particulièrement en fin de saison où les blessures et les indisponibilités se sont multipliées. Nous avons déjà travaillé sur ce sujet pour proposer des actions simples qui pourraient nous permettre de répondre à plusieurs problématiques simultanément. Les prochaines réunions de CRO devraient finaliser les propositions pour une mise en place rapide sur tout le territoire.

Nous avons aussi vu évoluer les comportements, il n'est plus rare de voir des coaches, des éducateurs de club mais aussi des parents mettre la pression sur nos jeunes arbitres, critiquer voir insulter ces derniers. Il nous faut donc faire l'introspection dans nos clubs pour éradiquer ces comportements. Une action inscrite au PST du basket Breton prévoit des animations sur un mois valorisant le vivre ensemble dont fait partie le respect des officiels. Nous devons tous d'ores et déjà agir dans ce sens au sein de nos associations.

Retour sur l'évolution de nos championnats

Cette saison voyait la mise en place de nouvelles formules de championnat chez les seniors et chez les jeunes. J'avais demandé que nous ayons un retour évaluatif sur cette réforme qui avait été, pour partie, mise en place avec la collaboration d'un groupe de travail représentatif du territoire. Il apparaît que les clubs ont largement répondu à l'enquête proposée et que la majorité d'entre eux soient satisfaits des formules mises en place. Une présentation des résultats de la consultation sera faite un peu plus tard durant cette matinée. Mais je tiens à vous dire que la méthodologie employée sur cette réforme correspond à ce que je pense être

la manière la plus adaptée de travailler. Elle doit dans la mesure du possible être transposée aux autres actions.

Nos clubs nationaux ont aussi animé notre saison.

Nous pouvons déjà féliciter le club de l'Aurore de Vitré qui décroche le titre de champion de France de NM2. Un groupe constitué cette saison mais qui a tout de suite trouvé son équilibre, espérons qu'il s'adapte aussi bien dans la division supérieure et qu'ils feront briller l'EST de notre Bretagne.

Le CEP de Lorient quant à lui a pris son temps pour faire décoller sa saison, nous les voyons loin des Play-off et pourtant en se qualifiant de justesse ils ont réussi la prouesse d'atteindre la finale de NM1. Ils ont vendu chèrement leur peau dans le contexte que l'on connaît et sortent avec les honneurs de cette ultime confrontation dans une salle comble et festive.

Pour l'UJAP la saison a été plus complexe, l'équipe arrache son maintien et évoluera de nouveau en Pro B la saison prochaine. Souhaitons-leur de connaître une saison plus sereine pour ménager les émotions de leurs nombreux supporters.

Chez les féminines, les clubs de l'Avenir de Rennes et Trégueux BCA se classent respectivement 4 et 5 de NF2, l'équipe 2 de Landerneau qui évoluait dans la même poule jouera en NF3 la saison prochaine. Quant à l'équipe 1, j'en reparlerai un peu plus tard.

Perspective fédérale

Dans le contexte d'ubérisation du sport, la FFBB a travaillé sur une évolution significative du club traditionnelle 5x5 que nous connaissons. Pour rassurer les dirigeants, des présentations ont été faites dans les AG départementales et A SALMON, représentant fédéral vous fera tout à l'heure un rappel du dispositif : club 3.0. Il ne faut pas voir cette évolution comme des obligations de mise en place d'actions supplémentaires qui induiraient une surcharge de travail chez nos dirigeants déjà souvent à hue et à dia. Il s'agit de proposer des adaptations possibles aux problématiques de l'évolution de la société. Pour survivre et continuer à faire ce que nous faisons, il nous faudra peut-être, sans doute, mettre en place du 3x3 ou du vivre ensemble. En tout cas, nous en aurons la possibilité puisque la Fédération propose un cadre de travail bien structuré.

Ce cadre permet de répondre aux attentes des instances publiques en offrant la possibilité de subventions et d'embauche de JIG au sein des clubs devant répondre à la charte CF/PN.

D'ailleurs, il y a beaucoup d'actions que nous savons déjà mettre en pratique comme le 3x3, par exemple. Le savoir-faire existe sur le territoire et il faut simplement voir l'opportunité que peut offrir ce dispositif.

Le dernier point que je souhaitais mettre en relief dans ce rapport correspond à un petit village du Finistère. Si vous ne connaissez pas la chanson ne comptez pas sur moi pour vous la fredonner mais essayer plutôt l'année prochaine de vous rendre à la Cimenterie pour l'écouter et accessoirement voir jouer notre belle équipe du LBB qui évoluera l'année prochaine en Ligue Féminine cela faisait 2 décennies que la Bretagne attendait de retrouver le plus haut niveau national : Elles l'ont fait.

Et pourtant, cela n'a pas été si simple. Le premier match avait lieu à domicile et étant invaincu sur leurs terres, on voyait mal les angevines l'emporter. C'est pourtant ce qui s'est passé, perdre au plus mauvais moment dans leur salle. Cela annonçait un match retour compliqué à la Loire Aréna.

Pourtant, je peux vous l'assurer, ce soir-là la Loire Aréna était bretonne à 400 supporters, ils ont mis le feu aux cris des « ICI, ICI c'est Landerneau ». Menées pendant la rencontre, elles ont su renverser la vapeur et je dois dire que le 3 points de Marie BUTARD qui permettait d'emporter la victoire à quelque peu refroidi la douceur angevine légendaire.

Le match 3 était tout aussi disputé mais la victoire a souri aux bretonnes et il me semble que sur l'ensemble de la saison, c'est totalement mérité. Bravo aux dirigeants qui ont réussi la transition Pleyber-Christ Landerneau, aux bénévoles, aux entraîneurs, au public exceptionnel.

Que ce soit l'EDF ou le club de Landerneau, ce sont bien les féminines qui ont illuminé notre saison. Encore un grand bravo !

Pour finir, il est évident que je ne peux faire un résumé exhaustif de toutes les actions menées par les salariés, Karine, Eric, Jonathan et Cyrille, les élus de la Ligue et les membres des commissions. Leur investissement est remarquable et je les en remercie ici. Nous restons tous à l'écoute des clubs pour répondre au mieux aux attentes de chacun dans le respect de nos règlements.

Vous, présidents ou représentants de clubs, merci de faire ce que vous faites chaque semaine pour organiser vos structures et chaque week-end dans vos salles. Transmettez également mes remerciements à tous les bénévoles de vos clubs qui sont les petites mains du basket breton sans qui rien ne serait possible.

Plus que jamais c'est bien ensemble que nous pourrons réussir.

Avant de terminer je souhaite dire un petit mot à Marylise dont c'est l'anniversaire aujourd'hui. Je la remercie de m'accompagner tous les jours, me conseiller. Nous ne sommes pas toujours d'accord mais c'est aussi comme cela que l'on fait progresser les choses.

Je vous remercie de votre attention.

ASSEMBLEE GENERALE DE MORLAIX

ADOPTION PROCES VERBAL

Adoption à l'unanimité du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 10 Juin 2017 à Morlaix.

ELECTIONS

Candidats au Comité Directeur de la Ligue

Nombre de postes à pourvoir : 4

Liste

- Claudine JANNIC
- Gaëlle NEDELEC
- Daniel DELESTRE
- Jean-Noël CUEFF

Après accord de l'Assemblée Générale demandé par Mickaël LEBRETON, les 4 candidats sont élus à l'unanimité.

Représentants de la Ligue à l'Assemblée Fédérale

*vote par les associations disputant un championnat national
et/ou régional qualificatif pour le championnat national*

2 postes à pourvoir + 2 suppléants

Candidats :

- Mickaël LEBRETON
- Marylise COCHENNEC

Suppléants :

- Jean-Jacques KERDONCUFF
- Serge KERHUIEL

Après accord de l'Assemblée Générale demandé par Mickaël LEBRETON, les représentants de la Ligue sont élus à l'unanimité.

LES RAPPORTS D'ACTIVITES

RAPPORT DE LA SECRETAIRE GENERALE

MARYLISE COCHENNEC

Concernant les rapports d'activités, ils vous ont été adressés il y a une quinzaine de jours. Ce rapport d'activités regroupe le mien et celui de toutes les commissions.

Pas d'observation.

Si vous n'avez pas de questions, nous allons pouvoir passer aux rapports d'activités des commissions.

STATUTS-REGLEMENTS-QUALIFICATION-DISCIPLINE

SERGE KERHUIEL

Pas d'observation.

Question : Bonjour, nous avons une question qui a été posée au service juridique de la FFBB qui pour l'instant n'a pas répondu concernant la composition des commissions régionales de discipline dans la mesure où il y a des représentants de chaque comité départemental. Est-ce que les représentants de ces comités départementaux avaient le droit d'occuper un certain nombre de fonctions, non pas au niveau de la Ligue mais au niveau départemental ? Peut-être que quelqu'un a eu des indications depuis ?

Réponse de Mickaël LEBRETON : Non nous n'avons pas eu d'indications. Pour constituer la commission de discipline, c'est vrai que nous avons des représentants des comités départementaux qui ne sont pas d'ailleurs forcément des élus des comités. Moi l'idée que je m'en faisais par rapport au bénévolat toujours, c'est qu'il y avait des commissions départementales avant et nous avons au niveau de ces commissions les personnes qui avaient des compétences et un savoir-faire. Il était donc difficile de les laisser au bord de la route en disant que maintenant on prend la compétence de discipline régionale et on laisse les gens dans les comités, ils feront autre chose. J'ai demandé à Serge de réfléchir à inclure dans la commission régionale de discipline les gens qui étaient déjà dans les commissions départementales avec leur savoir-faire. J'ai vu passé effectivement votre demande par mail, dans mon esprit, lorsqu'il était marqué dans le diaporama les présidents des structures, les secrétaires généraux, les trésoriers et les présidents de commissions régionaux ou départementaux ne pouvaient pas faire partie de cette commission. C'est vrai que cela pouvait extraire certaines personnes de cette commission. On attend également des précisions de la FFBB pour savoir si ces personnes peuvent intégrer la commission régionale de discipline. Nous n'avons toujours pas l'information malgré l'envoi datant de plus d'une semaine. Je pense qu'ils nous répondront rapidement.

Question : J'ai une question. Cela concerne peut-être les règlements et la sportive par rapport à la rigidité de la mise en place des matches de Coupe de Bretagne par rapport à la date limite imposée par la commission sportive. Je voulais connaître l'utilité de cette règle que je n'ai jamais vraiment trouvée dans les règlements de la Coupe. Je voudrais savoir pourquoi cela poserait problème à la Ligue le fait que 2 clubs soient d'accord pour jouer le match entre 2 tours de Coupe ? J'aimerais savoir si c'est quelque chose sur lequel on pourrait revenir par rapport à la rigidité de cette règle, vu que c'est imposé et s'il y a une réelle raison derrière ?

Réponse de Marylise COCHENNEC : Je crois qu'il y a un délai pour les reports mais je sais que Mickaël a aussi demandé à la commission sportive d'avoir une petite souplesse et de travailler sur le règlement pour effectivement permettre cette souplesse qui est demandée par vous et par d'autres clubs également. Donc c'est à l'étude pour la commission sportive.

Réponse : D'accord, je vous remercie.

Pas d'observation.

Question de Christian COLLET (Lannion Trégor Basket) : Une petite question par rapport à la commission sportive. Nous avons fait un recours sur une amende sportive pour absence de licences au mois de décembre. Nous avons reçu le retour à cette demande au mois de Juin. Pendant ce laps de temps, nous avons été quand même dans le doute à savoir ou pas si on devait régler ou pas cette amende. Le résultat est positif car vous nous accordez qu'il y a sans doute eu une erreur lors de la tenue de l'E.marque. J'aurais voulu savoir s'il était possible d'avoir un retour un peu plus rapide, même si c'est du bénévolat, je sais que vous vous réunissez assez souvent pour qu'on ne soit pas dans le doute pendant plusieurs mois.

Réponse de Marylise COCHENNEC : Très bien, nous prenons note Christian.

Question : Juste une remarque dans le rapport d'activité, sur une page le CEP LORIENT monte et sur l'autre page il descend. Il faudra juste nous éclaircir et nous donner la bonne réponse.

Réponse de Marylise COCHENNEC : Pas de problème.

Vous avez pu voir défiler les résultats de Coupe de Bretagne sur le diaporama.

Challenge Edmond BIGOT Seniors Féminines



Challenge Edmond BIGOT Seniors Masculins



Coupe Bretagne U17 Féminine



Coupe Bretagne U17 Masculins

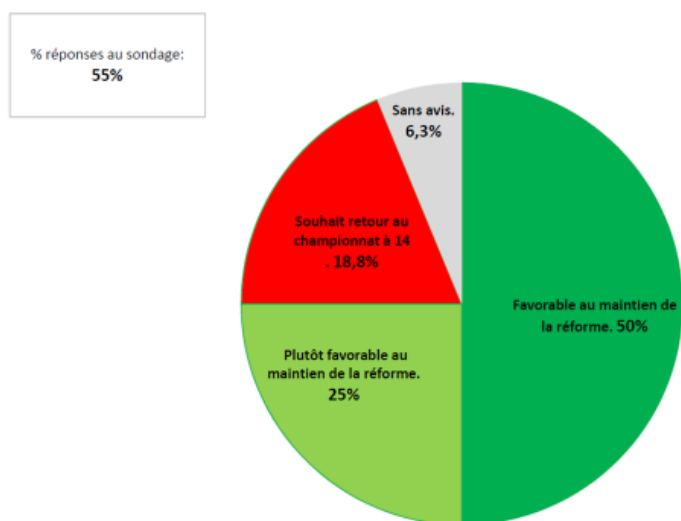




SONDAGE REFORME CHAMPIONNATS REGIONAUX PRESENTE PAR JO HOUE

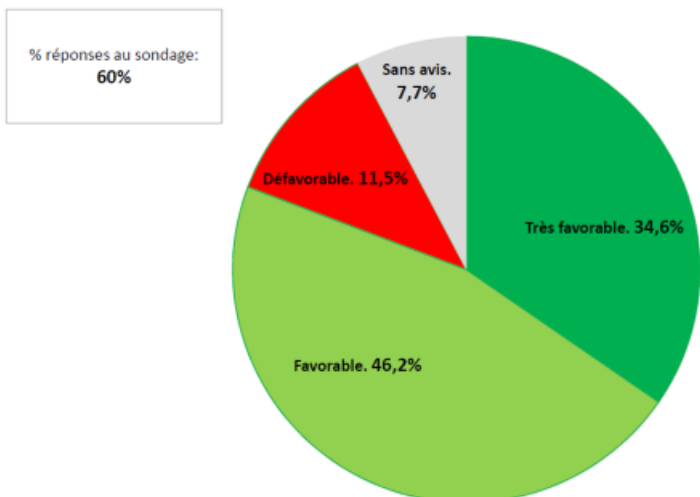
La Ligue de Bretagne avait prévu de faire un sondage sur le ressenti des clubs par rapport aux réformes de championnat. C'est favorable pour une grande majorité ou plutôt favorable. Cela confirme le travail qui avait été fait en amont avec les clubs.

RESULTAT SONDAGE REFORME CHAMPIONNATS PN et RM2



Il y a quelques commentaires qui étaient joints au sondage. Nous les prendrons en compte, notamment faire attention au calendrier des championnats afin que la dernière journée de championnat ne soit pas déconnectée du reste des journées suivantes. Et après, peut-être faire attention surtout pour la RF2 et la RM3, à voir si l'homogénéité de la première phase qui est plus locale est bonne pour que les 2 poules soient d'égale force dans l'esprit sportif que l'on souhaite.

RESULTAT SONDAGE CHALLENGES JEUNES



Pour les challenges jeunes, nous avons aussi une large majorité favorable.

Il y a quelques commentaires souhaitant que cette dernière phase soit le lieu d'attribution du titre de champion de Bretagne entre les équipes qui sont parties en inter-région et les équipes de la phase régionale.

Pas de remarque.

MEDICALE

ERWAN SILLIAU

Pas d'observation.

COMMUNICATION ET PATRIMOINE

PIERRE GUYOMARCH

TECHNIQUE

VALERIE ALLIO

Nous vous représentons juste la charte de l'entraîneur.

Il y a quelques modifications qui sont issues de l'évolution de la charte de l'entraîneur. Vous pouvez voir un tableau précisant vers où nous souhaitons aller pour la saison 2019/2020.

CHARTRE DE L'ENTRAINEUR

Afin d'en respecter les obligations :

- les dirigeants doivent s'efforcer de faire encadrer leurs équipes par des entraîneurs diplômés,
- les éducateurs **entraîneurs** doivent accepter de se former régulièrement,
- la Ligue de Bretagne de Basket Ball doit proposer 2 journées de formation permanente **avant mi-décembre de la saison en cours**

ART 4 – REVALIDATION

- 4.1. L'entraîneur a une **obligation de recyclage chaque saison sportive**. L'entraîneur ne se revalide pas pour un nombre d'année à venir mais pour la saison sportive en cours.
- 4.2. Le recyclage régional annuel revalide le diplôme de l'entraîneur pour la saison en cours.
- 4.3. L'entraîneur, quelque soit son niveau, se recycle au niveau du championnat où il entraîne.
- 4.4. L'entraîneur, justifiant de la qualité requise, mais qui, pour des raisons diverses ne s'est pas recyclé avant la première journée de championnat, se voit remettre, **sur sa demande écrite adressée à la Ligue**, une Attestation de Sursis à Revalidation. Il a l'obligation d'effectuer son recyclage lors de la **2ème** journée de revalidation d'entraîneurs agréée par le CTS responsable de la formation des cadres avant la **mi-décembre de la saison en cours**

ART 6 – NIVEAU MINIMUM REQUIS EN CHAMPIONNAT REGIONAL

CHAMPIONNAT SENIOR	NIVEAU	DIPLOME
Pré-nationale F et M	4 ^{ème} niv	Titulaire CQP Complet
Région F et Région 2 M *	3 ^{ème} niv	Aucun diplôme imposé
Région 3 M *	3 ^{ème} niv	Aucun diplôme imposé

L'entraîneur devra cependant être licencié à la FFBB*

Les Titulaires EJ/ER sont invités à remplir une Demande de VAE de manière à se mettre en conformité avec les directives Fédérales

CHAMPIONNAT JEUNE	NIVEAU	DIPLOME
U20 F et M	2 ^{ème} niv	En Formation Initiateur
U17 F et M	3 ^{ème} niv	Titulaire P1 CQP et en Formation P2 et P3 ou de l'Entraîneur Jeunes
U15 F et M	3 ^{ème} niv	Titulaire P1 CQP ou en Formation P2 ou de l'Entraîneur Jeunes
U13 F et M	3 ^{ème} niv	Initiateur et inscrit en formation P1

ART 7 – ENGAGEMENT ET NIVEAU DE QUALIFICATION

- 7.4. Un entraîneur titulaire du diplôme d'Entraîneur Régional ou **P3 CQP** (4^{ème} niveau), du Brevet d'Etat ou du Diplôme d'Entraîneur de Basket participant avec une équipe senior au championnat Régional PN, peut également couvrir une équipe de jeunes.

En cas d'absence de ce dernier, se reporter à l'Art 9.2.

A savoir mettre les entraîneurs diplômés sur les championnats jeunes et alléger la charte de l'entraîneur sur les seniors, à savoir les championnats RF2, RM2 et RM3. Sachant que pour la Prénationale, nous sommes sur un championnat qualificatif au championnat de France et nous ne devons pas le modifier.

Les modifications qui apparaissent en bleus sont juste liées à ces évolutions.

ART 11 – ENTRAINEUR - JOUEUR

En championnat qualificatif au championnat de France (Pré-Nationale), un entraîneur **et son adjoint** ne peuvent être joueur.

ART 14 – VERIFICATION ET SANCTION en PN

ART 17 – CONDITIONS DE REMUNERATION

En application de la loi, l'entraîneur **non titulaire** du Diplôme d'état, du brevet d'état, d'un BPJEPS ainsi que l'entraîneur ER CQP TSR BB ne peut exercer que **bénévolement**. Il peut être remboursé de ses débours.

L'entraîneur **titulaire** du Diplôme d'état, du brevet d'état, titulaire d'un BPJEPS (Spécialité Basket-Ball) ainsi que l'entraîneur ER CQP TSR BB (**dans la limite de 360h par an**) peut exercer contre rémunération. Dans ces cas, les groupements sportifs sont tenus de remplir les obligations de l'employeur au regard des législations sociales et fiscales.

• ART 18 – Cas non prévu

Tous les cas non prévus dans la Charte seront tranchés par le Bureau de la Ligue Régionale après avis de la Commission Technique, conformément aux règlements de la Ligue de Bretagne et de la FFBB.

Question de Muriel LEDAGUENEL : Je voulais intervenir sur la formation des entraîneurs. Sans être contre la professionnalisation des entraîneurs telle qu'elle est prévue aujourd'hui, on se trouve avec une problématique club, c'est-à-dire qu'on ne trouve plus d'entraîneur. Donc c'est bien d'avoir un Bac plus 10 pour être entraîneur de Basket, simplement je pense que parfois on peut avoir des compétences, des gens qui ne vont pas forcément travailler tous les jours dans le monde du basket mais qui peuvent apporter leur pierre à l'édifice et être entraîneur. Sauf qu'aujourd'hui, soit on est très jeune et on entre dans le cursus de formation entraîneur en prenant beaucoup de temps avec ses études etc... Soit nous avons les personnes qui ont joué pendant des années et qui ont des compétences. Bien évidemment, il faut l'accompagner par la formation, c'est une évidence aussi. Seulement, ils sont obligés de prendre des jours de congés dans le cadre de leur profession et cela pas pour une première année mais pour plusieurs années. Je pense qu'à un moment donné, les Comités, la Ligue et la FFBB doivent répondre aux besoins de clubs. Bien évidemment, nous avons besoin d'entraîneurs formés, bien évidemment, nous ne pouvons pas être contre la professionnalisation. Maintenant, attention car aujourd'hui (pour avoir échangé avec pas mal de personnes œuvrant dans le monde du Basket), on ne trouve plus d'entraîneur. Si à un moment donné on se retrouve avec un effet inverse, c'est-à-dire à trop professionnaliser, on se retrouve sans entraîneur, nous allons avoir une vraie problématique,

c'est-à-dire qu'on ne pourra plus former nos jeunes, on ne pourra plus répondre à la charte etc... Donc je pense qu'il faut que vous vous penchiez sur le sujet. Moi je quitte le monde du Basket.

Réponse de Valérie ALLIO : Je peux vous apporter quelques éléments de réponse. Au niveau de la formation, lorsque nous les ajoutons au calendrier de la saison, On essaie de les placer sur des week-ends ou sur des jours fériés donc on en tient compte. La deuxième chose, c'est que pour les gens qui ont acquis des compétences, et qui n'ont pas eu la chance peut-être de suivre des formations à cette époque-là, il y a ce qu'on appelle des VAE (Valorisation des Acquis et d'Expériences). Christophe a accompagné beaucoup d'entraîneur dans ce cadre-là et la Fédération est assez réceptive aussi au parcours qu'ont pu avoir ces entraîneurs. La troisième chose que je voulais ajouter, c'est que nous avons mis en place une charte, nous n'avons pas d'autre chose que de faire de cette manière. Nous l'avons fait évoluer, nous avons allégé certains championnats régionaux justement pour ne pas rendre les choses encore plus difficiles pour les clubs. Et ce qu'il faut savoir, c'est que vous pouvez entraîner et coacher à n'importe quel niveau sans diplôme. Ce n'est pas interdit. La seule chose c'est que votre équipe sera pénalisée par des points de pénalité qui figurent au règlement. S'il y a des clubs qui n'ont pas depuis des années d'entraîneurs en formation (et cela existe, des clubs ont abandonné ce volet-là), on a formé les joueurs et on a oublié de former les cadres.

Muriel LEDAGUENEL : Si on va par ce principe, c'est-à-dire qu'on ne va pas mettre des entraîneurs qui sont justement validés et qui permettent de ne pas avoir de pénalité, quelque part, on va pénaliser qui ? Le joueur ? C'est-à-dire qu'à l'arrivée, ils vont faire une belle saison, ils vont se maintenir, et comme on aura eu les pénalités, on risque de descendre ? Ce n'est pas satisfaisant à ce niveau-là. Mais je comprends les difficultés, simplement, à un moment donné, il faut que vous réfléchissiez afin qu'on puisse avoir plus d'entraîneur. Si on a moins d'entraîneur, c'est qu'il y a quelque chose qui ne va pas. C'est que dans la formation, dans les propositions faites, il y a des choses qui sont bonnes mais il faut les améliorer.

Valérie ALLIO : Je ne suis pas tout à fait d'accord, on a revalidé cette année 360 entraîneurs. On a très peu de clubs qui ne rentrent pas dans la charte. On a réussi à les accompagner, on a réussi à faire en sorte que ces personnes entrent en formation. On a 2 clubs sur l'ensemble des championnats régionaux qui ont été pénalisés.

Muriel LEDAGUENEL : dans les 360 entraîneurs, combien y avait-il d'ER et d'EJ parce que je ne suis pas sûre que la majorité de ces diplômés aient fait la demande de VAE pour la prochaine saison. C'est peut-être à partir de cette prochaine saison qu'on risque d'avoir un souci.

Valérie ALLIO : Alors je n'ai pas ces chiffres-là, je pourrai regarder. Par rapport à l'EJ et l'ER, on les revalide, il n'y a pas de problème. Les seules problématiques liées à ces anciens diplômés qui ne sont plus aujourd'hui dans les documents fédéraux puisqu'on est passé sur le CQP, c'est que ces personnes-là ne peuvent pas travailler (entraîner) contre rémunération. Mais dans notre charte, un entraîneur EJ ou ER apparaît toujours. Par exemple, un Entraîneur titulaire de l'Entraîneur Jeunes suffit, si elle ne travaille pas dans la structure et qu'elle est bénévole, elle peut toujours couvrir une équipe. On est juste sur une demande de VAE pour les personnes qui souhaitent être rémunérées.

Muriel LEDAGUENEL : Oui mais à partir de la prochaine saison, c'est bien titulaire Présentiel 1 et en formation Présentiel 2 ou formation Présentiel 2 et Présentiel 3 lorsqu'on est U15 ou U17. Ce qui veut dire qu'un ER ou un EJ, non seulement, ne doit pas simplement faire valider son diplôme en VAE pour avoir le niveau Présentiel 1, il doit également entrer en formation Présentiel 2 et Présentiel 3. Là, à mon avis, cela va coïncider.

Les journées de la TECHNIQUE Revalidation/Formation	
JOURNEE DE REVALIDATION N°1	Samedi 1er septembre à Vannes
JOURNEE DE REVALIDATION N°2	Dimanche 28 octobre à Ploufragan (automne)
FORMATION pour les entraîneurs des équipes jeunes championnat de France	Janvier 2019 à Landerneau
LES JOURNEES DE LA TECHNIQUE	Février 2019 à Rennes

Je vais juste vous rappeler les dates à retenir pour les journées de revalidation et les journées de formations.

A noter également une date qui va arriver très vite, c'est la première session de formation Présentiel 3 qui se déroulera les 1^{er} et 2 Septembre prochain à Vannes.

Pour rebondir sur la question sur les VAE, pour les gens qui ont fait des demandes de VAE qui sont partis à la Fédération et dont on n'aurait pas le retour, n'hésitez pas à vous inscrire aux formations Présentiel 2 et 3. Si la Fédération valide votre CQP complet, on annulera votre inscription à la formation, dans le cas contraire, la formation Présentiel 3 à lieu le 1^{er} septembre en y

associant le Trophée du Golfe pour travailler sur le travail de vidéos et de statistiques.

Question de Eric REGNARD : Je voudrais juste au travers des journées de revalidations, qu'il y est un vrai travail de fait sur les règlements, un vrai travail fait entre l'arbitrage et la technique. On a tous les ans 2 interventions techniques qui peuvent être intéressantes mais tous les entraîneurs sortent de cette journée là avec des bribes de règlements. On va vivre toutes l'année et on ne va pas vivre de la même façon. Je pense qu'à un moment donné, il faut que vous arriviez à mettre en place une vraie intervention arbitrage. Je le dis car sur la journée de revalidation de l'année dernière, l'intervention a été faite par Patrick TAFFIN avec des éléments qu'il n'avait pas forcément plus que nous d'ailleurs. Il faut que vous arriviez à mettre en place quelque chose de propre, clair et que tous les entraîneurs repartent avec les mêmes données. Je pense que cela évitera aussi après certains problème, l'attitude, le comportement parce qu'on arrive maintenant avec de la formation d'entraîneurs professionnels puisque vous proposez les formations CQP 1-2-3 donc ce sont des gens qui vont pouvoir agir contre rémunération pour entraîner des U15. A partir de ce moment, vous aurez des gens qui vont penser qu'ils jouent leur vie, leur métier, et si vous n'amenez pas tous ces éléments là d'une manière claire, propre et nette, je pense qu'on va avoir du mal à vivre sur les terrains encore, et ce ne sera pas qu'une question de parents ou de futurs coachs. C'est juste à ce sujet que je souhaitais intervenir.

Réponse de Valérie ALLIO : Très bien, nous prenons note.

Réponse de Morgane PETIT : Tu as raison Eric. Nous allons reprendre les interventions au niveau des règlements. Nous ne sommes pas sans savoir, cela se diffuse partout qu'il va y avoir des nouvelles règles on ne sait pas sur quel niveau cela va s'appliquer. Au niveau des officiels au 1^{er} septembre, il n'y aura eu qu'un stage celui des HN3 le week-end précédent, et il n'y aura pas forcément encore toutes les informations. Il est vrai que pour un 1^{er} septembre, on peut apporter des éléments, mais cela va rester aussi pour le corps arbitral un peu flou entre guillemets. Tu vois, on discutait tout à l'heure sur les antisportives, l'interprétation, comme cela à évoluer sur la saison, et il faut aussi se rendre compte que ce sont des jugements et qu'en l'occurrence on va pouvoir, en effet, faire une intervention, mais encore une fois avec beaucoup de réserves puisqu'on sera sur le début pour le corps arbitral aussi des interprétations et donc de la mise en place des nouvelles règles. Mais on pourra apporter ce que l'on aura vu.

Eric REGNARD : C'est pour cela que je me suis permis de parler de la deuxième journée de revalidation plutôt que de la première par rapport à cela, et deuxièmement je pense qu'on est capable au niveau de la CRO comme une séance technique avec des cobayes, de montrer des situations. A mon sens, on ne peut plus se permettre de juste venir se mettre devant les entraîneurs et leur expliquer les nouvelles règles. Il faut même revenir sur certaines règles. On a parlé tout à l'heure de la règle de l'antisportive, mais tu peux parler de la règle du marcher par exemple. Je pense que l'intervention Technique peut être en harmonie avec l'arbitre.

Morgane PETIT : Je l'ai vécu récemment car je suis allée à Landerneau à la demande de Ivano BALLARINI après des entraîneurs NF1 et des Féminines 2. Et en effet, il y a eu une interaction très intéressante entre les entraîneurs et moi-même parce que j'étais la seule représentante du corps arbitral. Mais en effet travailler ensemble sur une intervention technique terrain autour de l'arbitrage et des demandes des techniciens. Je m'y engage sans problème.

CRO

MORGANE PETIT

Je sais que les championnats ont été difficiles pour les uns et les autres, notamment sur les championnats jeunes. On le vit aussi même si on n'est pas tout le temps sur le terrain. Moi je suis passée beaucoup sur les terrains cette année, quel que soit le niveau pour voir un peu ce qu'il se passait chez les jeunes et chez les moins jeunes et j'ai pu me rendre compte des difficultés tant pour le corps arbitral que pour les clubs. Dans les échanges, pas toujours très cordiaux, je m'en excuse, mais quelquefois aussi, nous sommes humains et au bout de 15 mails ou 25 appels dans le week-end, c'est compliqué.

Je peux comprendre aussi le fait qu'aujourd'hui, nous n'avons plus d'obligation de formation d'arbitres mais on en a besoin. Il faut qu'on accompagne nos arbitres. On s'est rencontré dernièrement avec les Présidents des Comités Départementaux pour faire le point de notre problématique et voir comment nous pouvions travailler ensemble la saison prochaine. Nous avons trouvé un commun accord et on va pouvoir accompagner la saison prochaine sur le territoire breton les championnats jeunes avec les jeunes arbitres qui arrivent sur ces divisions et où on va pouvoir tuteur avec les arbitres départementaux. Normalement, on va pouvoir réussir à couvrir la saison prochaine tous les championnats avec 2 arbitres, pouvoir accompagner les jeunes arbitres et faire en sorte que les championnats jeunes régionaux soient moins en difficulté.

Sur les championnats seniors, il y a des doléances et des mécontentements, mais on a pu tenir cette année l'ensemble des championnats avec 2 arbitres. On s'en félicite parce que ce n'est pas évident et il manque beaucoup d'officiels.

On va aussi se rapprocher des clubs pour aller faire de la formation continue sous forme d'interventions afin de fédérer et former des arbitres. L'objectif est un projet de formation commun ou on va pouvoir essayer de développer l'arbitrage en Bretagne.

Pas de remarque.

NOUVELLES PRATIQUES ET DEMARCHE CITOYENNE

GUILLAUME DE KERMEL

Bonjour,

Je laisse Alain SALMON vous présenter les nouveaux dispositifs relatifs au 3 X 3.

Question de Christian COLLET : Pour les nouvelles pratiques, on parle beaucoup du 3 X 3 et c'est normal car ce sera une nouvelle discipline olympique donc c'est très important. Mais il y a quelque chose qui prend beaucoup d'ampleur, je vois dans les clubs autour de moi, c'est le Basket loisirs. Beaucoup de clubs ont désormais leur section loisirs. Il y a aussi des groupes qui se créent et qui ne sont pas affiliés FFBB, qui ont une licence quelconque et qui entraînent dans plusieurs salles. Je pense que c'est quelque chose qu'il faut absolument structurer sinon nous allons perdre beaucoup de licenciés parce que ce sont des groupes qui vont s'entraîner toutes les semaines dans les salles sportives, dans les petites communes sans club affilié. Ils ont accès à la salle sans problème et donc, nous allons perdre tous ces licenciés potentiels. Il faut absolument que l'on travaille sur le basket loisirs. Le 3 X 3, c'est bien, c'est important mais il y a aussi autre chose à côté et je pense qu'il y a beaucoup d'action à faire sur le Basket loisirs. Je vois que dans des clubs à proximité de

Lannion, on supprime des équipes qui sont en compétition qu'il y a des joueurs qui n'ont plus envie de s'embêter le week-end et qui vont vers le basket-loisirs.

Réponse de Guillaume DE KERSEL : Je pense que c'est quelque chose auquel il faut qu'on réfléchisse. Avec ce qui va se mettre en place avec les différentes familles du Basket, ça va être un des points de réflexion à voir dès l'année prochaine.

EVENEMENTS

JOSEPH HOUE

La nouvelle qui n'apparaît pas dans le rapport d'activités, c'est qu'il n'y aura pas de match de Gala en Septembre organisé par la Ligue de Bretagne.



Samedi 15 / dimanche 16 Septembre 2018

Plateau qualificatif U20M

Nombre de salles nécessaires = 2

Plateau qualificatif U17F

Nombre de salles nécessaires = 2

Plateau qualificatif U17M

Nombre de salles nécessaires = 2

Plateau qualificatif U15F

Nombre de salles nécessaires = 2

Plateau qualificatif U15M

Nombre de salles nécessaires = 2

Plateau régional U13F

Nombre de salles nécessaires = 2

Plateau régional U13M

Nombre de salles nécessaires = 2

Nous souhaitons améliorer l'organisation des événements auxquels nous vous demandons votre collaboration.

Vous recevrez très prochainement le planning pour connaître le nom des candidats à l'organisation de ces événements afin que l'on puisse décider très rapidement et ne pas attendre l'arrivée du Printemps pour décider d'un lieu, surtout pour les phases finales. Nous vous enverrons également les cahiers des charges adéquates.

Samedi 1er Juin 2019

Finales Challenges Elite et Honneur

Nombre de salles nécessaires = 2

Samedi 8 Juin 2019

Finales championnats inter régions

Nombre de salles nécessaires = 2

Samedi 15 Juin 2019

Finales Coupe de Bretagne

Nombre de salle nécessaire = 1

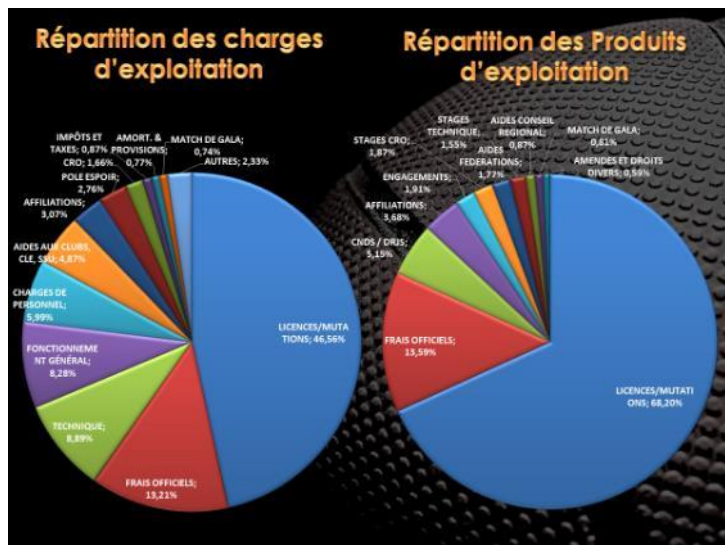
ADOPTION DU PROCES VERBAL N°1

Le rapport d'activité de la secrétaire générale incluant les rapports des commissions est adopté.

RAPPORT FINANCIER

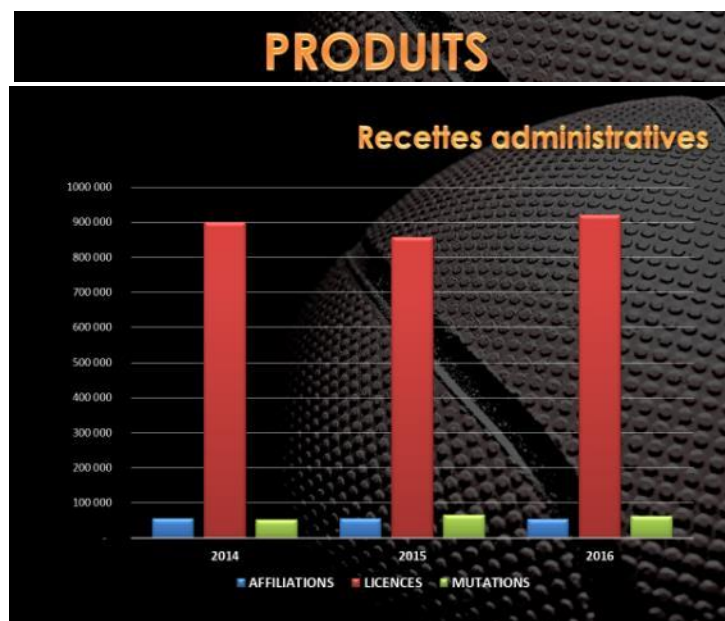
ANTOINE LE BERRE

Compte-rendu d'activité comptable du 01/01/17 au 31/12/17



Je vais vous présenter quelques diapos et vous résumer l'exercice 2017.

Voici la répartition des produits avec pour l'essentiel les licences mutations dans la grande partie bleu du Camembert, suivi des frais d'officiels. Viennent ensuite les dépenses de formation, Formations Techniques, officiels et Pôle Espoirs. A savoir que sur ces 3 axes, nous sommes à 3 % des charges de la Ligue alors que tout ce qui est fonctionnement de la Ligue tel que les charges de personnel représente 14 % de nos dépenses.

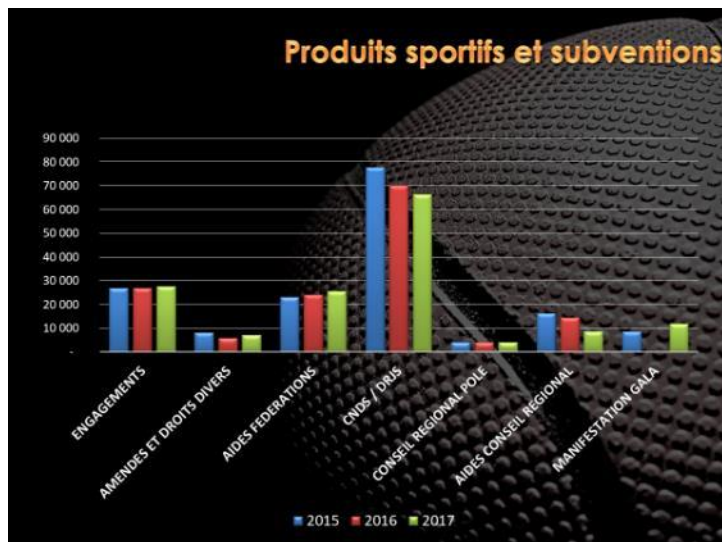


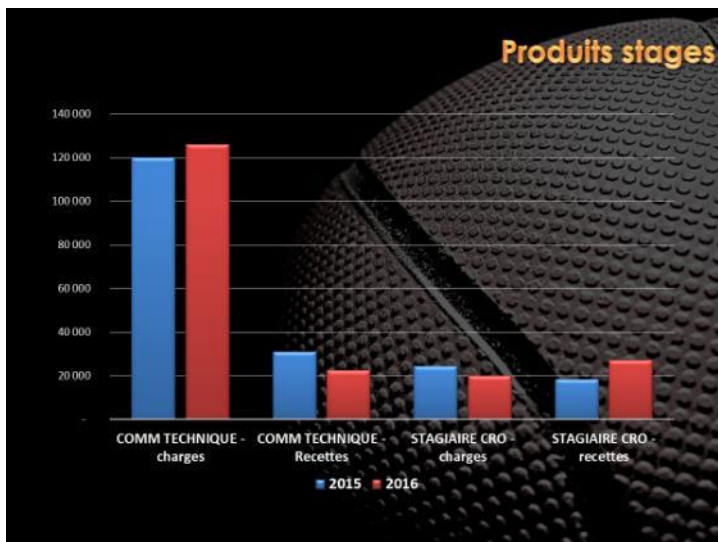
Sur les recettes par rapport aux Licences-mutations-affiliations, par de remarque particulière à part un retour à la normale puisque nous sommes passés de 4 à 5 tranches d'échéances de règlement à la FFBB pour la facturation des licences.

Ensuite sur les autres recettes, l'aide de la FFBB est stable grâce aux bons résultats de nos jeunes bretons en équipe de France et au Centre fédéral comme Mickaël le citait tout à l'heure.

Ensuite au niveau du CNDS, certes l'aide est en diminution mais dans une proportion plus raisonnable que lors de l'exercice précédent. A noter, qu'il diminue de 5 % cette année contre 9 % l'année précédente.

Les amendes repartent à la hausse malheureusement, notamment à cause d'un nombre de dossiers disciplinaires plus important qu'en 2016.

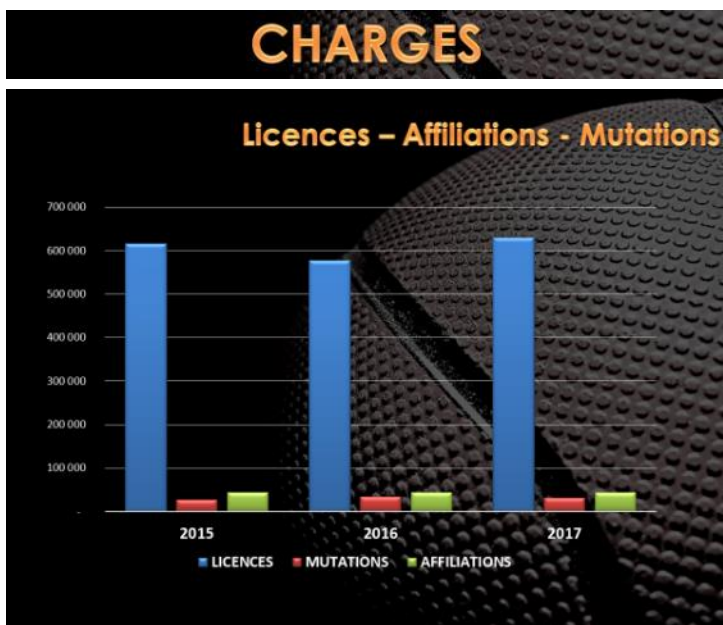




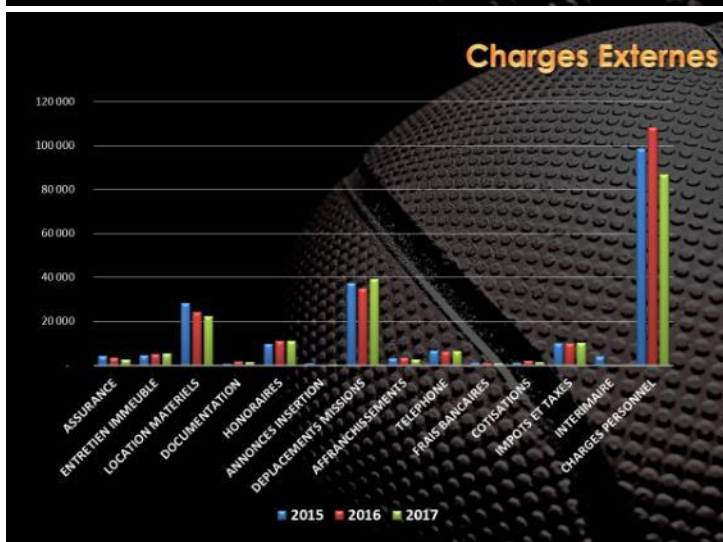
Et enfin le match de Gala qui arrive à s'autofinancer grâce à une affiche 100 % Française. Ce résultat est aussi dû à une concurrence plus raisonnable à savoir qu'en 2015, il y avait le match de l'Euro en même temps en concurrence.

Concernant les stages, le coût des stages de la commission technique est en augmentation. Le coût des journées de la Technique a été un peu plus conséquent en 2017 avec l'idée de couvrir les 4 départements pour les actions de formations de cadres sur cette période de Janvier 2017.

Pour la CRO, les bénéfices sont suivis pour la gestion des dépenses.



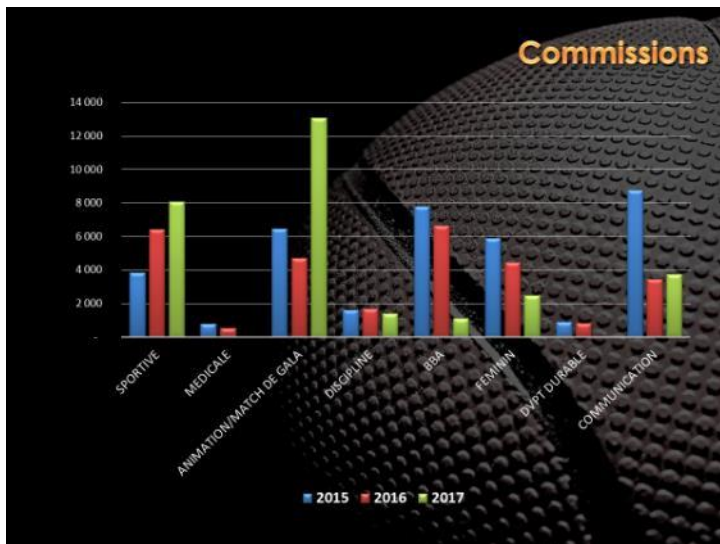
Concernant les charges, je n'ai rien à ajouter concernant les Licences-affiliations-mutations. C'est le même parallèle par rapport aux recettes.



Sur les charges externes, globalement, les postes sont restés stables. Les efforts ont été poursuivis pour maîtriser les dépenses.

Les dépenses d'exploitations diminuent de 16 %.

Les frais de déplacement sont en augmentation. On sait que nous-mêmes devons recourir plus souvent au covoiturage. On a mis fin à une location de véhicules depuis, c'est une raison pour laquelle il y avait un peu plus de frais de déplacement.



Ensuite sur les charges de personnel, on voit qu'elles sont nettement en diminution puisque c'est la première saison où l'on n'avait pas de CTRA sur l'intégralité de l'exercice 2017, contrairement à 2016. D'autre part, on a la chance de bénéficier en 2017 du maintien de l'aide à l'emploi sur le poste de Chargé de communication arbitrage. Cela représente quand même 16000 € d'aide à l'emploi qui vient faciliter le fonctionnement de la Ligue.

Concernant les commissions, les frais de la commission sportive sont en augmentation. Certes, cela est dû aux frais de déplacement de réunion

de la sportive mais également tout ce qui concerne les organisations des plateaux qualificatifs, les challenges jeunes et les matchs de barrages.

Les animations se sont simplement limitées au All Star Game et au Match de Gala, ce qui explique qu'il y a moins de dépense.

Les dépenses de communication sont maîtrisées tout en sachant que la Ligue a une stratégie de communication qui s'est développée ces derniers mois avec la mise en place de la newsletter, la présence accrue sur les réseaux sociaux et la participation de la Ligue à la Foire Exposition de Rennes qui ne fait pas augmenter considérablement nos dépenses de communication.

Globalement, on obtient une hausse de l'activité par rapport au total du compte de résultat. Une bonne maîtrise des charges de gestion courantes, notamment sur les dépenses de personnel dû aux facteurs que je viens de vous expliquer. Cependant, comme Mickaël a pu vous l'expliquer sur son rapport moral, ces charges de personnel vont être amenées à augmenter en vue de l'embauche d'un poste de directeur territorial.

Un résultat de 35000 € qui résulte notamment des aides à l'emploi et des maîtrises des dépenses. Le Match de Gala qui apporte un bénéfice non négligeable.

Ce bénéfice doit nous faciliter les actions à venir et continuer à structurer la Ligue de Bretagne tout en conservant les dispositions financières stables et l'exception de l'effort fait sur la licence « dirigeant ».

PERIODE DU 01/01/2017 au 31/12/2017

Dans le cadre de la mission qui nous a été confiée par votre dernière Assemblée Générale, nous avons procédé à l'examen des documents comptables, relevés de trésorerie et pièces justificatives des opérations au cours de cet exercice mis à notre disposition par votre trésorier, Monsieur Antoine LE BERRE.

TRESORERIE

Les produits à recevoir s'élèvent à 22 374 €.
Les charges à payer à 184 090 €.

RESULTATS

L'exécution du budget fait apparaitre un excédent de 35 308 € dont les commentaires figurent au rapport du trésorier.

FONDS PROPRES

Les fonds propres s'élèvent au 31/12/2017 à 548 031 €.

CONCLUSION

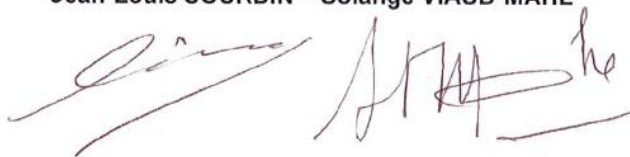
Les documents qui nous ont été fournis par votre trésorier sont sincères et réguliers.
Les explications qui nous ont été données nous ont entièrement satisfaits.

Nous tenons à souligner la parfaite tenue de la comptabilité.

En conséquence, nous proposons à l'Assemblée Générale de donner quitus à Monsieur Antoine LE BERRE, Trésorier de la Ligue de Bretagne de Basket-ball.

Fait à Rennes, le 31/05/2018.

Les Vérificateurs aux comptes
Jean-Louis SOURDIN – Solange VIAUD-MAHE



NOMINATION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Les vérificateurs aux comptes pour la saison 2017/2018 :

- Solange VIAUD-MAHE
- Jean-Louis SOURDIN

Les deux candidatures sont approuvées par l'Assemblée Générale.

Les comptes sont adoptés par l'assemblée générale.

PROJET BUDGET PRÉVISIONNEL 2018

CLASSE 7 - PRODUITS	BP 2017	BP 2018	CLASSE 6 - CHARGES	BP 2017	BP 2018
Ventes			Achats non stockés (dont licences)	710 000	680 000
Recettes administratives			Autres charges externes		
Affiliations	55 000	55 000	Charges d'entretien immeuble	8 000	8 000
Licences - Mutations	980 000	930 000	Assurances	6 000	6 000
<i>Sous-total n°1</i>	<i>1 035 000</i>	<i>985 000</i>	Entretien et location matériel	16 500	16 500
Recettes sportives et subventions			Documentation	1 000	1 000
Engagements	26 000	26 000	Honoraires	9 500	9 500
Amendes et droits divers	6 000	6 000	Annonces, insertions, cadeaux divers	4 000	4 000
Partenariat	6 000	6 000	Déplacements, missions, réceptions	38 000	38 000
Ristourne - Publicité	1 000	1 000	Affranchissement	3 200	3 200
Aides FFBB + emplois	6 000	56 000	Téléphone	7 000	7 000
CNDS - DRJCS	60 000	60 000	Services bancaires	800	800
Collectivités publiques	12 000	12 000	Cotisations	1 000	1 000
Évènements - Match de gala	4 000	4 000	Impôts et taxes	11 000	11 000
<i>Sous-total n°2</i>	<i>121 000</i>	<i>171 000</i>	Rémunérations & charges personnel	120 000	150 000
Autres produits de gestion courante			<i>Sous-total n°1</i>	<i>936 000</i>	<i>936 000</i>
Frais d'arbitrage	210 000	210 000	Activité commissions et autres		
Technique - Participations stagiaires	30 000	30 000	Comm Sportive	3 000	3 000
CRO - Participations stagiaires	25 000	25 000	CRO	35 000	35 000
<i>Sous-total n°3</i>	<i>265 000</i>	<i>265 000</i>	CRFJA	-	-
Produits financiers	1 000	1 000	Comm Technique	100 000	100 000
Produits Exceptionnels			Pôle Espoir	27 000	27 000
Divers	500	500	ETR	7 000	7 000
Transferts de charges			CLE	9 600	9 600
Divers			Comm Médicale	1 000	1 000
TOTAL PRODUITS	1 422 500	1 422 500	Comm Animations - D-Days	3 000	3 000
Rencontre Equipe de France		110 000	Comm Discipline	1 000	1 000
TOTAL GENERAL		1 532 500	Comm BBA	1 000	1 000
			Comm Basket féminin	2 000	2 000
			Comm Esprit sportif - Jeunes	500	500
			Comm Salles & Terrains	500	500
			Comm Démarche citoyenne	800	800
			Comm Communication	7 000	7 000
			Aides aux clubs	60 000	60 000
			Conseil d'honneur	1 000	1 000
			Frais Coupe de Bretagne	7 000	7 000
			Évènements - Match de gala	8 000	8 000
			Tournoi Inter Ligue	1 800	1 800
			Autres charges diverses	300	300
			Frais des officiels	210 000	210 000
			<i>Sous-total n°2</i>	<i>486 500</i>	<i>486 500</i>
			Dotations aux amortissements		
			TOTAL CHARGES	1 422 500	1 422 500
			Rencontre Equipe de France		110 000
			TOTAL GENERAL		1 532 500

La principale incidence sur le budget prévisionnel 2018 sont les dépenses du Personnel qui sont revues à la hausse de 30 000 € avec en contrepartie les aides de la Fédération qui vont permettre de faciliter la mise en place du poste de Directeur Territorial.

Il ne faut pas tenir compte de la ligne concernant le match de gala puisqu'il n'aura finalement pas lieu.

Et la rencontre de l'Equipe de France Féminine qui sera imputée sur l'exercice 2018.

Question de Françoise LE BOUHELLEC : J'ai une question concernant la période de votre exercice comptable. Il est du 1^{er} Janvier au 31 Décembre. Et là, on nous demande d'approuver un budget prévisionnel 2018 du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2018 sachant qu'on est déjà au mois de Juin. Je me pose quand même la question de la pertinence de vos dates d'exercice comptable. Je trouve que c'est en complet décalage.

Réponse de Mickaël LEBRETON : C'est une interrogation qu'on s'est posée mais c'est indiqué dans nos statuts. On est en année civile pour la Trésorerie.

Françoise LE BOUHELLEC : Oui mais cela peut se modifier. La Fédération exige qu'on fasse paraître les dates de début et de fin d'arrêté d'exercice comptable dans nos statuts.

Mickaël LEBRETON : Il aurait fallu intervenir avant qu'on les vote du coup.

Françoise LE BOUHELLEC : C'est une interrogation. C'est-à-dire qu'il n'y a pas de problème à apprécier et voter un compte de résultat et un bilan, mais voter un budget prévisionnel lorsqu'il y a déjà 6 mois de l'année qui sont engagés, cela me semble compliqué. Mon interrogation porte uniquement sur le budget prévisionnel.

Mickaël LEBRETON : C'est une interrogation que nous avons déjà eue afin que cela reflète plus notre activité. Je suis assez d'accord mais on n'a pas souhaité changer la période sur année civile sur nos statuts pour le moment. Après, avec les logiciels, on pourrait faire des extractions par rapport aux dates pour pouvoir se rendre compte de l'activité sur une saison sportive et non pas sur une année civile.

Françoise LE BOUHELLEC : Ce qui me choque, c'est qu'on nous demande de voter et approuver un budget prévisionnel alors que cela fait déjà 6 mois que l'année est engagée. Je peux dire que dans aucune structure, que ce soit associatif, public ou autre, on ne puisse le faire. Un budget doit toujours être avant le début de l'exercice. C'est cela qui me pose problème. A la limite, vous nous proposeriez un projet de budget prévisionnel pour l'année civile 2019, rien à dire. Mais nous proposer le projet de budget prévisionnel 2018 au mois de Juin 2018, pour moi cela ne colle pas. J'ai été gestionnaire comptable, cela m'interroge fortement.

Question : La Fédération ne demande pas un bilan à fin Juin ? Alors pourquoi la Ligue ne fait pas pareil ?

Marylise COCHENNEC : Ce qui est prévu dans le statut et Jacqueline pourrait sans doute mieux en parler parce que cela fait déjà une dizaine d'années que la Ligue est en année civile, et avait été préconisé et conseillé par la Fédération lorsque cela a été mis en place, c'est que le Comité Directeur se prononce sur le budget prévisionnel lors de la première réunion de l'année civile. Le Comité Directeur s'est réuni début Janvier à Ploufragan et l'a validé en amont de l'Assemblée Générale. Ces règles ont été validées par la Fédération. Effectivement on aura souhaité revenir sur une année civile, auquel cas, c'est un travail qu'a commencé Mickaël avec le cabinet comptable sur ce point-là. Mais c'est bien prévu dans les statuts

Françoise LE BOUHELLEC : Très bien. J'ai peut-être mal lu les statuts de la Ligue, mais pour avoir travaillé sur celui du Comité, je pense que c'est à peu près la même chose. C'est bien l'Assemblée Générale qui valide le budget prévisionnel officiellement.

Marylise COCHENNEC : Oui je suis d'accord avec toi. Mais si on a pu le mettre en place, c'est qu'il a été validé. C'est sûr que la validation est faite au premier Comité Directeur de Janvier.

Intervention : Madame a raison. Présentez un extrait un budget réalisé 2018 un budget prévisionnel 2019. Ce sera plus logique.

On passe au vote sur ce budget prévisionnel.

Personnes et clubs qui s'abstiennent : EB St Brieuc – Françoise LE BOUHILLEC – JA MELESSE – LOCMIQUELIC – QUIBERON – LARMOR PLAGE – LANNION TREGOR BASKT – ES PLOULECH – O TREGASTEL – ABC GUINGAMP - GOELANDS PLOUEZEC – GUERLEDAN – TREGUEUX BCA – DINAN ST SAMSON – BROONS – LANGUEUX BC – GOUESNOU BASKET – LANDERNEAU BRETAGNE BASKET – RENNES PA – ST JACUT BASKET.

Les comptes sont adoptés par l'assemblée générale.

Présentation du projet de budget en adéquation avec les réalisations de la saison.

LE JIG

Un JIG FFBB est « un JOUEUR D'INTÉRÊT GÉNÉRAL »,

Un joueur/joueuse évoluant dans une équipe de NF1, NF2, NF3, PNF, NM2, NM3 ou PNM,

Autorisé par la FFBB à établir un contrat de travail avec son club,

Dit « Contrat JIG », et pouvant à ce titre percevoir une rémunération en contrepartie de son activité sportive professionnelle,

Si, et seulement si, en complément de cette activité, il réalise un quota de MIG FFBB.

UNE MIG

Une MIG FFBB est « une MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL FFBB,

En rapport direct avec le basket, effectuée par un JIG sous la responsabilité de son **Club employeur** au bénéfice d'un **public particulier**,

Le club pourra définir ses propres MIG ou se les voir déléguer par un CD/LR/FFBB ou un intermédiaire,

La première année le JIG devra intervenir 30 heures sur des MIG

JIG / MIG

POUR OBTENIR UN CONTRAT JIG

Chaque joueur ou joueuse concerné doit suivre impérativement une **formation obligatoire**,

Celle-ci se déroulera les **27, 28, 29 et 30 août 2018** dans toutes les régions,

Sera organisée par les Instituts Régionaux de Formation (IRFBB) des Liges Régionales dans le cadre d'un **programme unique et identique sur le territoire**.

JIG / MIG

LES INSCRIPTIONS

Elles se feront en ligne sur le site de la FFBB www.ffbb.com,

Jusqu'au 10 août 2018.

Les droits d'inscription s'élèvent à 400 € et comprennent hébergement et restauration,

À partir du 11 août 2018, les droits d'inscription s'élèvent à 400 € et ne comprennent pas l'hébergement qui reste à la charge des clubs concernés.

Prise en charge possible par les OPCA (Uniformation, Agefos etc...)

JIG / MIG

Pour obtenir l'attestation de JIG, la présence aux 4 jours de formation est obligatoire,

A l'issue de la formation, les Liges Régionales sont chargées de transmettre à la Commission Fédérale des Clubs de CF/PN, pour le 3 septembre, les listes de joueurs et joueuses ayant suivi la formation obligatoire,

Suite à cette transmission à la FFBB le retour de la licence JIG sera transmise,

Les joueurs et joueuses ayant suivi la formation avec succès se verront délivrer un brevet fédéral de Joueur/Joueuse d'intérêt général,

JIG / MIG

Suite aux retours des Liges certifiant la participation du JIG à la formation complète des 4 jours à la FFBB

Suite envoi à la FFBB du contrat de travail dûment établi

La FFBB délivrera la licence JIG

**la FFBB UNIQUEMENT
peut délivrer cette licence**

Jean-Jacques KERDONCUFF se tient à votre disposition pour toutes interrogations sur les JIG/MIG.

Intervention d'Alain SALMON :

Si je peux me permettre, je voudrais compléter le dispositif JIG/MIG de façon à ce qu'il n'y ait pas d'ambiguïté dans la compréhension.

Il est toléré des contrats Pro en NM2, ceux qui aujourd'hui emploient des joueurs professionnels, ce dispositif est bien sûr à leur disposition et ils ont la tolérance d'avoir des joueurs sous contrat. C'est la seule division qui le permet.

Après, comme cela a été certainement dit dans les réunions, on régularise un certain nombre de situations qui étaient quand même un peu floues dans les divisions dites amateurs. Tous les dispositifs qui existent aujourd'hui tels que l'URSSAF etc... et primes de match ne sont pas remis en cause.

Aujourd'hui, la volonté de la Fédération est de dire que si quelqu'un qui viendrait jouer professionnellement dans un club entre guillemets, va pouvoir le faire dans le cadre de ce dispositif là et doit permettre aux clubs par ailleurs de s'inscrire dans des démarches un peu complémentaires.

Moi je prends toujours l'exemple du joueur ou d'une joueuse qui est en fin de carrière. Même si elle a joué à un niveau intermédiaire, de pouvoir à un moment donné, si elle n'a pas de diplôme ni quoi que ce soit, de venir dans le cadre d'une reconversion où elle apporte son expérience au niveau du basket. Cela lui permet aussi de se former et aux clubs de pouvoir à un moment donné d'aller sur des thèmes un peu différents comme le Basket santé, l'organisation de Tournoi 3X3 etc...

Les missions d'intérêt général qui sont aujourd'hui officielles et acceptées évolueront de toute façon en fonction des demandes sur les territoires. Peut-être qu'il y aura des possibilités aussi, on sait que les fonds publics se raréfient, mais d'un autre côté, ils se déplacent aussi, on va en parler tout à l'heure par rapport à la nouvelle proposition que l'on fait aux territoires sur le « Vivre ensemble ». Il y a peut-être des opportunités là aussi de se faire aider dans le financement de ces joueurs et de ces joueurs d'intérêt général.

Voilà, si vous avez des questions.



FFBB 2024 & CLUB 3.0

EXTRAITS POUR AG LR-CD



Comité Directeur 1-2 juin 2018

LE CONTEXTE

Général

1. Paris 2024 : Une opportunité ? Une menace ?
2. Ubérisation du sport : Pratique hors club, pas ou peu de contrainte
3. Perte de licenciés au sein des fédérations
4. Baisse des financements publics : Etat, CL, emplois aidés
5. Promotion de la pratique hors dispositif fédéral
6. Réforme territoriale : quelle proximité demain ?
7. Gouvernance du sport : Commande d'Emmanuel Macron
8. Rapport Onesta : Haut Niveau & Haute Performance

Basket

9. Intégration du 3x3 dans programme olympique
10. Nouveau calendrier international avec fenêtres FIBA
11. Conflit FIBA-ECA

Bonjour à toutes et à tous,

Je précise que c'est une information diffusée sur les territoires.

Vous savez que l'on a un Président assez visionnaire et qui aujourd'hui nous avait posé la question lors d'un bureau fédéral en disant : « est-ce qu'aujourd'hui toutes les disciplines sportives constatent la baisse de licenciés parce qu'il y a une approche du sport un peu différente qu'auparavant ».

Aujourd'hui, soit on constate tous les ans une baisse des licenciés et on fait avec, puis on essaie de vivre avec. Ou alors on essaie d'anticiper un peu et profiter du fait que 2024 sera quand-même une opportunité d'avoir sur notre territoire un évènement exceptionnel. Et donc dans ce cadre-là, peut-être de prendre des paramètres et on le voit lorsque l'on va présenter le contexte. On a un certain nombre de critères et de paramètres qui se croisent actuellement, Paris 2024 est une opportunité bien sûr mais est-ce que ce n'est pas une menace aussi. Vous savez qu'au niveau des médailles, notre ministre a annoncé 80 médailles. Le Basket ne peut apporter que 4 médailles. Et donc dans sa réflexion de la très haute performance et des disciplines qui n'amèneraient pas de

médailles, il y a peut-être des fonds qui vont être débloqués par rapport à des formations de joueurs, de joueuses etc... Comme cela s'est fait un peu en Grande-Bretagne lors des derniers jeux. Cela peut-être être une opportunité mais cela peut-être aussi une menace pour le Basket.

Ensuite on sait que le comportement des licenciés a totalement changé. Aujourd'hui, les gens sont plutôt consommateurs, ils veulent de moins en moins de contraintes, faire du sport quand ils ont envie, de la manière dont ils ont envie. Il y a toujours ceux qui souhaitent faire de la compétition mais il y a aussi ceux qui souhaitent se faire plaisir. On parlait du Basket loisirs tout à l'heure, effectivement, à un moment donné il faut qu'on prenne en compte un petit peu tout cela parce que la pratique du club évolue et le lieu où on fait du sport évolue aussi.

La baisse des licenciés, je ne reviens pas dessus.

La baisse des financements publics, il y a quand même aujourd'hui des moyens mis à disposition mais qui sont orientés un peu différemment. C'est-à-dire qu'on entend parler de féminisation, de quartiers sensibles etc... Donc c'est aussi à nous de nous adapter dans notre offre pour pouvoir permettre à notre territoire et à nos clubs de bénéficier de cette manne qui aujourd'hui nous échappe. Et comme nous n'aurons que peu d'aide par ailleurs, cela risque d'être compliqué sur certains territoires.

La promotion, on en parle notamment par rapport au 3X3. On voit aujourd'hui fleurir par le biais de plateforme, des sociétés extérieures, qui font la promotion de Tournoi etc... c'est là aussi des licenciés qui nous échappent quelque part. Et comme la Fédération a fait le choix d'intégrer le 3X3 dans la Fédération Française de Basket-Ball et ne pas en créer une à côté et de laisser comme dans certains pays la possibilité de développer le 3X3 par des sociétés commerciales.

Il faut qu'on l'intègre dans notre dispositif et qu'on puisse à ce moment-là l'organiser.

La réforme territoriale même si la Bretagne n'est pas concernée en tant que telle, même si sur certains points elle sera obligée de rentrer dans un cadre général. Il y a certains territoires comme l'Aquitaine dont je fais partie qui demain auront la taille de l'Autriche... Donc il va falloir organiser la proximité avec les territoires afin que l'on puisse malgré tout permettre à chacun de continuer la pratique du Basket en particulier et de proposer quelque chose aussi de complémentaire.

La gouvernance du sport, je n'y reviens puisque Jacqueline en a parlé. Il y a aussi au plus haut sommet de l'état une réflexion sur la gouvernance du sport qui pourrait modifier les paramètres et les équilibres que l'on connaît aujourd'hui. Il y a un plan de haute performance pour les disciplines qui seront médaillables et puis les autres.

Au niveau du Basket, on a notre socle de 5x5. Il n'est pas remis en cause, il continuera à être appliqué et on aura toujours des compétiteurs qui auront envie de faire du 5x5, c'est notre ADN, il n'y a pas de souci. Par contre, vous savez que le 3x3 va devenir discipline olympique en 2020. Il est maintenant intégré au sein de la Fédération. Donc il faut que l'on mette les moyens humains et financiers afin qu'il y ait des moyens sur les territoires afin d'offrir cette pratique à l'ensemble de nos clubs. Je le dis et je le répète. C'est une orientation que la Fédération a prise parce qu'elle ne veut pas rester sans rien faire. Elle ne dit pas qu'elle a raison, elle ne dit pas que c'est gagné d'avance, elle dit simplement qu'elle propose une offre plus complète. Les territoires s'approprieront ce qu'ils voudront au rythme qu'ils souhaiteront. La Fédération donne la possibilité de temps pour ceux qui se seront appropriés toutes ces pratiques.

Il y a également dans nos contraintes le nouveau calendrier FIBA qui aujourd'hui pose un vrai problème pour les équipes de France et vous savez que l'une des principales missions de la Fédération est d'avoir des équipes de France les plus performantes possible. Le conflit entre la FIBA et l'OCA concerne d'Euroleague qui devait revenir à la FIBA. Il y a un conflit historique qui dure déjà depuis 2 ou 3 ans et on ne sait pas trop comment cela va se terminer. Si ce n'est que l'OCA a organisé l'Euroleague et qu'un jour, nos clubs auront l'opportunité d'y aller et que cela posera un vrai problème dans l'organisation de nos calendriers et de notre championnat de Pro A.

Je vais vous présenter maintenant ce que la Fédération met en place et comment elle voit les choses, sans rentrer dans le détail. Cela vous permettra d'avoir des informations si vous voyez passer des messages au sein de l'IFFBB par exemple, ou par des notes ou dans des réunions diverses, que vous ayez la structuration de comment on voit les choses et ce qu'on va pouvoir être amené à vous proposer dans quelques temps.

NOTRE REPONSE

Moderniser nos offres et accepter de rentrer dans le champ concurrentiel

- Le Club 3.0
- Les compétitions 5x5
- Les compétitions 3x3 : Compétitions de Clubs & Opens
- Le Vivre Ensemble (VxE) regroupant toutes les pratiques non compétitives
- La digitalisation et le « Club FFBB »
- Le plan Infra

77

LE CLUB 3.0



LE CLUB 3.0

LE CLUB 3.0



78

- 4 triangles : blanc, bleu, rouge et vert
- Triangle blanc (au centre) = Ressources Club 3.0 (Infrastructures & ressources humaines) :
 - Infrastructures (lieux de vie, gymnases, terrains extérieurs)
 - Techniciens, Dirigeants, Officiels et Joueurs d'Intérêt Général
- 3 triangles bleus = pyramides 5x5 (championnats M, F & Coupes) (*)
- 3 triangles rouges = pyramides 3x3 (championnats M, F & Opens) (*)
- 3 triangles verts = VxE (pratiques non compétitives du Vivre Ensemble)

(*) Doubler avec les 3 pyramides de compétitions de jeunes

A noter que le triangle est la seule structure géométrique non déformable !

A noter également la coopération des Clubs 3.0 par les triangles blancs !

LES COMPETITIONS 5x5

LES COMPETITIONS 3x3

- Notre cœur de métier
- Le contexte et la montée en puissance du 3x3 nous amèneront à repenser (et assouplir) nos offres, pour ne pas perdre de licenciés
- Le Projet de Performance Fédéral (PPF) reste une de nos missions principales
- La baisse des financements publics ne doit pas être compensée par une hausse systématique des tarifs ; un travail sur les dépenses, les actions et les niveaux de service doit être entrepris (séminaire des dirigeants des 24-25 novembre 2018 à TROYES)

81

La vision FIBA

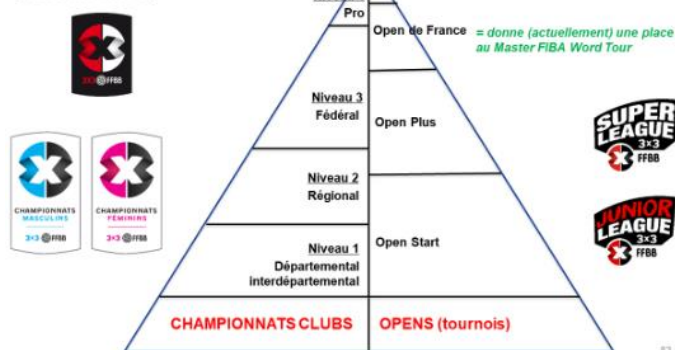


82

LES COMPETITIONS 3x3

Développement du 3x3 à l'image du tennis français

La vision FFBB



LES COMPETITIONS 3x3 FFBB

- À compter de l'AG FFBB (octobre 2018), si validation des modifications des statuts, affiliation d'un CLUB 3.0 :
 - Avec des licencié(e)s 3x3 uniquement engagé(e)s dans des championnats de clubs 3x3 FFBB
 - Ou bien comme organisateur (promoteur) d'Opens SUPERLEAGUE et JUNIORLEAGUE (Start, Plus ou France)
- Compétitions de clubs 3x3 FFBB :
 - Démarrage : novembre 2018
 - Règlements sportifs (diffusés)
- Opens SUPERLEAGUE et JUNIOR LEAGUE
 - Été 2018 : Comme les années précédentes
 - A compter de l'AG FFBB nouveaux règlements sportifs (bientôt diffusés)
 - Ambitions : passer de 1 500 à 10 000 tournois « contrôlés par la FFBB », dont 20 Opens Plus M & F
- Un Pôle 3x3 opérationnel : Jérôme PRIGENT

LES COMPETITIONS 3x3 FFBB COMMENT JOUER AU 3x3 FFBB ?

- Au sein du CLUB, en prenant soit :
 - Une LICENCE dans un CLUB 5x5, à compter du 1^{er} juillet, avec le supplément de 3€ (voir l'option à la demande de licence)
 - Une LICENCE dans un CLUB 3x3, à compter du 20 octobre
- Hors d'un CLUB en prenant soit :
 - Une LICENCE Superleague 33€ (ou Juniorleague 18€) à compter du 1^{er} septembre 2018, valable 1 saison et obligatoire pour Open Plus et Open de France (assurance RC comprise, autres assurances optionnelles)
 - Un PASS 3x3 5€ (ou Jeune (<18 ans) 2€), à compter du 1^{er} juillet, valable 1 Open Start (assurance RC comprise, autres assurances optionnelles)
 - Dans les deux cas, le joueur devient membre du CLUB FFBB

LES CHAMPIONNATS DE CLUB 3x3 FFBB Pourquoi un championnat de club ?



- Pour développer et promouvoir le 3x3, nouvelle discipline olympique, dans tous les territoires de France, qu'ils soient ruraux ou urbains
- Pour proposer une pratique régulière du 3x3 tout au long de la saison sportive
- Pour dynamiser nos clubs actuels et encourager la création de nouveaux clubs en proposant une nouvelle organisation adaptée à tous
- Pour concurrencer l'organisation de tournois de 3x3 par des promoteurs privés en dehors du champ fédéral
- Pour favoriser la prise de points au ranking individuel tout au long de l'année
- Pour permettre à nos équipes de France de figurer sur les compétitions Internationales

LES CHAMPIONNATS DE CLUB 3x3 FFBB Ce qu'il faut savoir

- Novembre 2018 : Début de l'aventure par le niveau 1 (départemental ou interdépartemental)
- Formulaire d'inscription à remplir par le club en début de saison
- Championnats de clubs 3x3 proposés aux catégories suivantes :
 - Hommes et femmes
 - Seniors, U23, U18 et U15
 - >35 ans
- En début de saison :
 - Un **club** peut engager une ou plusieurs équipes par catégorie ; chaque équipe sera composée de 4 joueurs minimum et 7 joueurs maximum
 - Effectifs fixés jusqu'à la fin de la compétition
- Pour chaque journée : seuls 3 ou 4 joueurs (issus de la liste des 7) participeront aux rencontres

LES OPENS 3x3 FFBB (SUPERLEAGUE & JUNIORLEAGUE) Pourquoi une offre d'Opens (tournois) ?



- Pour développer et promouvoir le 3x3, nouvelle discipline olympique, dans tous les territoires de France, qu'ils soient ruraux ou urbains
- Pour proposer une pratique régulière du 3x3 tout au long de la saison sportive
- Pour proposer à nos clubs, mais également à de nouveaux clubs, d'organiser des tournois et ainsi concurrencer l'organisation de tournois de 3x3 par des promoteurs privés en dehors du champ fédéral
- Pour favoriser la prise de points au ranking individuel tout au long de l'année
- Pour permettre à nos équipes de France de figurer sur les compétitions Internationales



LES PRATIQUES NON COMPETITIVES LE VIVRE ENSEMBLE (VxE)

- Les offres composant le VIVRE ENSEMBLE :
 - BASKET SANTE
 - BASKET INCLUSIF
 - BASKETONIK
 - BASKET ENTREPRISE (non compétitif)
 - BASKET PENITENTIAIRE
 - CENTRE GENERATION BASKET
 - CAMP D'ÉTÉ (Perfectionnement)
 - Toutes les formes de pratique qui créent du lien entre les communautés et les générations.
- AG FFBB : Modification des statuts pour permettre l'affiliation du CLUB 3.0 (même si uniquement pratique non compétitive et structure commerciale) > Objectif de contrôle et de licences



LA PLATEFORME

Première étape : le 3x3

Mise en service : Novembre 2018

Cette plateforme permettra de :

- Offrir aux pratiquants un espace simple, accessible et attractif pour toute forme de pratique du 3x3
- Offrir une gamme de services diversifiée pour informer, pratiquer, se former, se perfectionner, se distraire ou s'inscrire dans des Opens (tournois)
- Permettre l'affiliation de nouvelles structures de type opérateurs privés
- Permettre aux structures affiliées de proposer et référencer leurs offres de services, orientées 3x3 dans un premier temps
- Fédérer et permettre l'organisation de compétitions officielles (Opens pour nov 2018) ou de rencontres amicales
- Permettre aux utilisateurs de la plateforme d'accéder à des données de pratique les concernant au travers de leur gestion de compte et particulièrement le ranking FIBA 3x3
- Constituer une communauté de pratiquants de basket 3x3 (porteurs de licences annuelles ou d'un pass événementiel), dans le **Club FFBB**

LE PLAN INFRA

Objectifs & enjeux

- Décliner territorialement le Projet « FFBB 2024 et Club 3.0 »
- Attirer de nouveaux pratiquants, au profit des Clubs 3.0, des Comités et des Liges. Convertir ces pratiquants en licenciés
- Reconnaître ce projet comme innovation sociale
- Mettre en œuvre un schéma de développement territorial lié au Basket 3x3 et l'inscrire dans la thématique « Héritage et Société » souhaitée par le Ministère
- Constituer un fond financier aux apports multiples afin de contribuer à la concrétisation des projets locaux (équipements nouveaux ou à réhabiliter)

Principes d'actions

- Associer structures et instances locales agissant autour du basket (collectivités territoriales, structures privées, partenaires économiques locaux, mouvement sportif, représentations scolaires)
- Adapter nos stratégies d'actions aux spécificités de chaque territoire (urbains, nouvelles métropoles, ruraux, Quartiers de la Politique de la Ville, ultramarins, Corse)

Les actions d'accompagnement envisagées vers les LR, CD, Clubs 3.0 & licencié(e)s

- Actions Président fédéral
Communication médias : Conférence de presse 11 juin
Tournée des métropoles (plan infra, circuit pro, haute performance) et des ligues régionales (présentation du projet et plan d'actions)
Ministère & CNDS (plan Infra)
Recherche de financement privés ou publics existants (type CNDS, ANRU, CDC, BPI)
- Supports pédagogiques
Maquette Club 3.0, plaquettes, vidéos de présentation
- Commercialisation & partenariat FFBB2024, 3x3, VxE, lancement de services associés sur la plateforme digitale en partenariat avec des marques
- Communication fédérale, restructuration de la revue fédérale, eFFBB, FAQ et adresses thématiques :

club3.0@ffbb.com
3x3@ffbb.com
championnat3x3@ffbb.com
superleague3x3@ffbb.com
juniorleague3x3@ffbb.com
VxE@ffbb.com

95

Les actions d'accompagnement envisagées vers les LR, CD, Clubs 3.0 & licencié(e)s

- Evénements fédéraux
AG LR, FFBB, LNB & LFB
Campus & Automnales
Séminaire des dirigeants
Opens centraux & Open de France de l'été 2018
- Animations territoriales
Organisation FFBB (développeurs Clubs 3.0) & DTN (correspondants 3x3)
Création d'un réseau territorial dans les ligues et comités
Travail au sein du Conseil des présidents (LR-CD)
Projet de caravane 'Basket Vacances'
- Evénements grand public :
Salon des maires, autres salons & foires régionales
- Plein d'autres actions concrètes, exemple :
Quelle application FFBB et pour quoi?

96



AUTRES INFORMATIONS



Comité Directeur 1-2 juin 2018

COULEURS DE LICENCES

Blanc	Joueur mineur
Vert (JFL)* Joueur/se Formé(e) Localement	Joueur ayant <u>4 ans de licence FFBB entre 12 et 21 ans</u> OU Joueur ayant été exclusivement licencié en France et n'ayant pas évolué au sein d'une institution scolaire, universitaire ou académique hors de France
Jaune (JNFL)**	Joueur ressortissant d'un pays avec un accord particulier avec l'UE et <u>ne répondant pas aux critères de formation locale</u>
Orange (JNFL extra-communautaire)***	Joueur ressortissant d'un pays sans accord particulier avec l'UE et <u>ne répondant pas aux critères de formation locale</u>

98

AUTRES INFORMATIONS

- Déclaration la Ministre Laura FLESSEL : **5 millions supplémentaires** au CNDS pour aider les clubs en difficulté > pas de consigne particulière, se rapprocher des services instructeurs (DRJSCS) ou CDOS-CROS en soutien

99

AUTRES INFORMATIONS

- Pour les clubs engageant des équipes de Pré Nationale (M & F) à NM2 ou NF1, rappel du dispositif Joueurs (ses) d'Intérêt Général (JIG) et Mission d'Intérêt Général (MIG) et la **formation unique et obligatoire des JIG les 27, 28, 29 et 30 août 2018**, organisée par les ligues régionales

100

AUTRES INFORMATIONS

- Réserver votre week-end pour les prochaines **automnales les 27 & 28 octobre**, organisées par les ligues régionales.



MERCI
POUR VOTRE ATTENTION



FFBB

FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
BASKETBALL

117 RUE DU CHÂTEAU DES RENTIERS - 75013 PARIS
T 01 53 94 25 00 - F 01 53 94 26 80

LES AUTOMNALES BRETAGNE

PHILIPPE LE STER



Samedi 27 et dimanche 28 octobre 2018

à Ploufragan ou Saint-Brieuc

Thématiques du samedi :

- GRH Employée/employeur
- CLUB 3.0 (3x3, pratiques non compétitives)
- Démarche Citoyenne- Vivre ensemble
- Modules complémentaires Ligue
- CTC
- E-FFBB et réseaux sociaux
- Mécénat + Sponsoring

6 Thématiques proposées et 4 choisies par les participants (2 le matin et 2 l'après-midi)

Tournoi 3x3 Démo (4 équipes de chaque département Fem + Masc)

Thématiques du dimanche :

- Modules complémentaires dirigeants (au choix 2/3)
- Club 3.0
- Démarche Citoyenne et Vivre ensemble
- Réseaux sociaux + e-FFBB
- Formation Lutte contre les discriminations –les violences et le harcèlement dans le sport :
 - Association Colosse aux pieds d'Argile
 - Module Formation 4h (Attestation qualifiante)
 - Techniciens et éducateurs (les JRR1 peuvent être invités gratuitement)
- Sensibilisation Lutte contre les discriminations –les violences et le harcèlement dans le sport :
 - Module dirigeant
 - sensibilisation dirigeants
- JRR2 : Stage de revalidation

RECOMPENSES

SECTIONS SPORTIVES BRETONNES (SSB)



Un chèque est remis aux 4 clubs ayant satisfait aux obligations du cahier des charges prévues dans le plan de formation de la filière vers le haut niveau SSB (Sections Sportives Bretonnes). Il vient ainsi aider les clubs dans la réalisation de cette démarche de formation dans le cadre du plan de développement de la Ligue.



REMISE DES LABELS CLUBS FORMATEURS ELITE / ESPOIR

LABEL CLUB FORMATEUR ELITE / ESPOIR 2017/2018			Féminin		Masculin	
Comité	N° Informatique	Club	Espoir	Elite	Espoir	Elite
22	0722040	US YFFINIAC			1	
	0722041	EB ST-BRIEUC				1
	0722038	TREGUEUX BCA	1			1
29	0729037	UJAP QUIMPER				1
	0729023	BREST BASKET 29				1
	0729069	ELORN OLYMPIQUE LANDERNEAU		1		
	0729100	ETENDARD 1952				1
35	0735072	RENNES AVENIR		1	1	
	0735178	RENNES POLE ASSOCIATION				1
56	0756067	ES SAINT AVE		1		
	0756036	UCK NEF VANNES				1
	0756015	BASKET QUEVEN BRETAGNE SUD		1		
	0756019	PLC AURAY BASKET				1

*orilamme en cours de livraison par la FFBB



Célia était une jeune fille, disparue à l'aube de ses 16 ans, après avoir lutté courageusement contre un **ostéosarcome**, découvert après un match de basket.

Le **CS Servon Basket-Ball** a décidé de lui dédier une journée chaque année afin de **sensibiliser à la maladie** et de faire une action envers l'**association rennaise Info Sarcomes**, choisie par les parents de Célia.

Cette association a pour ambition de **développer la connaissance** des sarcomes dans le but de contribuer à l'harmonisation ainsi qu'à l'amélioration de leur **prise en charge** sur l'ensemble du territoire.

trois mille quatre cent quatre vingt huit euros et trente trois centimes

3488,33 €

A L'ORDRE DE : info sarcomes

À : Servon sur Vilaine
Le : 22 juin 2018

Célia's Basket Day 2018

EN 2018, **3488,33€**
ont été récoltés à l'association **Info Sarcomes**

En 2017 : **3084,29€**

En 2016 : **1829,24€**

En 2015 : **1607€**

**LANDERNEAU
BRETAGNE BASKET**

Le sport doit être une école de la vie, respectueuse des autres et de soi-même, mais aussi de notre environnement.

- Le Club collecte depuis plusieurs années les journaux des licenciés volontaires ou de toute autre personne pour un tri sélectif.
- Le club a choisi de mettre fin aux bouteilles d'eau en plastiques. Chacun a été invité à prévoir sa gourde et des fontaines à eau sont à disposition des joueurs pour les remplir.
- Enfin, plus de verres en plastiques lors des collations d'après matchs ou de manifestations ponctuelles mais des gobelets réutilisables.

2018

BARCELONA BASKET-BALL CUP

Tournoi international de basket-ball



PRESENTATION DU PROJET

L'équipe féminine constituée de 10 joueuses âgées de 14 et 15 ans évoluant au niveau Régional Elite encadrée par 2 entraîneurs a le projet de participer au tournoi international de Barcelone.

Ce qui est une expérience très enrichissante pour ces jeunes joueuses tant dans la pratique de ce sport que dans la découverte de nouvelles cultures sportives, toutes les joueuses sont logées sur le même site.

L'objectif de ce projet n'est pas seulement de permettre aux jeunes joueuses d'effectuer cette expérience mais surtout de développer et promouvoir le sport féminin à travers des compétitions internationales comme celle-ci.

Le lauréat est Célia's Basket-ball Day

- 10ème M SULNIAC
- 9ème CHAVAGNE ESPERANCE
- 8ème ES SAINT AVE
- 7ème GUER (LES ENFANTS)
- 6ème AVENIR DE THEIX
- 5ème BC PLOERMEL
- 4ème RL PONTIVY

3ème place



AURORE DE VITRE

2ème place



UJAP QUIMPER

1ère place



**LANDERNEAU
BRETAGNE BASKET**





LES CHAMPIONS BRETONS 2017 / 2018



CHAMPIONNATS JEUNES REGIONAUX

U13 FEMINIENS



U13 MASCULINS



U15 FEMINIENS





U15 MASCULINS



U17 FEMININS



U17 MASCULINS



U20 MASCULINS



CHAMPIONNATS SENIORS REGIONAUX

REGIONALE FEMININE 2



PRENATIONALE FEMININE



REGIONALE MASculINE 3





REGIONALE MASCULINE 2



PRENATIONALE MASCULINE



ACADEMIE REGIONALE



Joueur-Joueuse

**Dominique
TONNERRE**



Entraîneur

**André
KERAMPRAN**



Club

**Landerneau
Bretagne
Basket**



Personnalité

**Solange
VIAUD-MAHE**



Personnalité

**Marcel
TANNE**



**Trophée spécial
du Comité d'Honneur
de l'Académie**

**Kabir
PENE**



MEDAILLES

RECOMPENSES LIGUE

Médailles d'Or Régionales

	Nom et Prénom	Club
22	SCHELL Mireille	Tréguenx BCA
29	PASQUET Marcel	CD29 Hors Association
35	CLAVIER Philippe	Saint-Malo ASPTT
35	ETIENNE Valérie	AS Romillé
35	SUREAU Christelle	Illet BC
56	LE CARRER Yves	Caudan Basket
56	NAVEOS Isabelle	CB Belz

Médailles d'Argent Régionales

	Nom et Prénom	Club
22	HUE Antony	ASPTT Saint-Brieuc
22	LE BRIS Didier	Vigilante Plémet
22	VARNIER Jean-Pierre	Plaintel SP
29	PEREZ Patrick	AS Guelmeur
29	RAPHALEN Loïc	BC Douarnenez Tréboul
29	DELESTRE Daniel	BC Plougastel
29	NAJA Elisabeth	Brest Basket 29
35	COUDRAY Laurent	Pays de Fougères Basket
35	DY Christine	Rennes CPB Basket
35	LAUNAY Christian	Miniac-Morvan BC
35	LETERTRE Olivier	CJF Saint-Malo
35	LEVACHER Sylvaine	US Saint Gilles
35	METIVIER Jean-Louis	Rennes ASC
56	CREAU Michelle	UCK NEF Vannes
56	GICQUEL Christophe	CEP Lorient
56	LE HENANF Philippe	PLC Auray
56	PERRON Jean-Marc	Caudan Basket

Médailles de Bronze Régionales

	Nom et Prénom	Club
22	BESSET Jacques	BC Pommeret
22	LE MEN Gaëlle	BB Pordic
22	SCANFF Alain	EB Paimpol
22	TYDOU Virginie	Lannion Trégor Basket
29	ANSQUER Joël	US Concarneau
29	CLERET Alban	Bleuets de Guilers
29	CUEFF Jean-Noël	Morlaix Saint Martin
29	GLOAGUEN Alain	UJAP Quimper
29	THOMAS Marc	UJAP Quimper
35	BAUDAIS Isabelle	Montfort BC
35	BELHÔTE Michel	US Noyal-Châtillon
35	CHEREL Stéphanie	Montfort BC
35	HAMONIC Lionel	US Saint Gilles
35	JOSSE Sylvie	US Vern sur Seiche
35	MOREL Serge	Stade Rennais
35	PLANCHENAULT Sébastien	ES Etreilles
35	RENOUARD Elsa	AS Vezin le Coquet

56	LE BOUHELLEC Françoise	AL Larmor-Plage
56	AUDRENO Guenahel	Basket Quéven Bretagne Sud
56	LE STRAT Olivier	La Guideloise
56	TANNOUX Frédéric	ES Saint-Avé
56	KARWAT Elodie	BC Hennebontais

Lettres de félicitations

	Nom et Prénom	Club
22	BRUGALET Alexis	HDG Pluduno
22	FRASLIN Philippe	ASPTT Saint-Brieuc
22	GUIMARD Magalie	AL Ploufragan
22	HOELTZEL Géraud	Dinan Basket Samsonnais
22	JAROUSSEAU Marie	Plaintel SP
22	GIRAUD DE CHAUSSE Benoît	BC Broons
22	LE RIGOLEUR Damien	Plaintel SP
22	LE TALLEC Gaëtan	EB Paimpol
22	MATHGEN Benjamin	ABC Henon
22	PACTOLE Nathalie	Trégueux BCA
22	SOQUET Katell	Dinan Basket Samsonnais
22	THEBAULT David	BC Broons
29	CORRE Martine	BC Léonard
29	DANIEL Sylvain	Bohars BB
29	LE GAC Nathalie	CJ Renanais
29	ABRIAL Pol	FL St Marc
29	MARZIN Johann	US Concarneau
29	ROUDAUT Philippe	Plabennec BC
29	YVE Gérard	AB Combrit
29	LAROCHE Erwan	BB Crozon
29	PASSAVE Rodney	Carhaix Basket
29	TROUVE Gaelle	BC Plougastel
29	MARTINEAU Jean-Pierre	Stade Relecquois
29	PERROT Stéphane	GDR Guipavas
29	MADEC Céline	AS Guelmeur
29	BONTHONNOU Cindy	AL Plouzané
29	TEXIER Sébastien	Pleuven BC
35	AGULLO Alain	Rennes AS PTT
35	BRANDILY Gwenola	Montgermont BC
35	BUGUELLOU David	Rennes AS PTT
35	CATHELINE Catherine	ES Etrelles
35	CHABRIER Fabrice	Orgerblon BC
35	COLIN Michelle	AL Pleurtuit
35	COQUEMONT Pascal	Aurore de Vitré
35	EL BOUHALI Kamel	ES Etrelles
35	EL BOUHALI Mélanie	ES Etrelles
35	FESSELIER Philippe	ES Etrelles
35	GIRAUDEAU Marc	US Saint Grégoire
35	GUILLOUET Antoine	Montfort BC
35	HARNOIS Christophe	ES Etrelles
35	LECONTE Jérôme	AS Romillé
35	LODE Benjamin	ES Etrelles
35	PAPIN Jean	AS Romillé
35	PENARROYA Richard	AS Romillé
35	POTIN Laurent	Aurore de Vitré
35	SOURDIN Laure	Aurore de Vitré
35	TREMEAU Jean-Luc	AS Romillé
56	GUILLEUX Fanny	BC Locquetais

56	NICO Maxime	AO Saint-Nolff
56	CHARLES Mélodie	US Ploeren
56	PELLARIN Yoann	BC Hennebontais
56	LORAND Elodie	BC Ploërmel
56	BROSSEAU David	ES Saint-Avé
56	LE PENNEC Stéphanie	PLC Auray
56	LE GUENNEC Audrey	Basket Bro Baod
56	LE HE Marie-Antoinette	Monterblanc Sterhuen
56	COROUGE Alexandre	PLC Auray
56	LE TURNIER Rachel	BC Moréac
56	HAUDEBOURG Amaury	Caudan Basket
56	GRIJOL Nadine	EB Berric Lauzach
56	BOIS Nelly	Muzillac BC
56	HELLO Oriane	BC Hennebontais

RECOMPENSES FEDERALES

Médailles d'Or FFBB

CD	Nom et Prénom	Club
22	CRESSIOT Claude	EB Paimpol
29	BAJEUX Jean-Yves	AS Ergué Armel
35	ANGER Stéphane	CD35 Hors Association
56	BOSCHER Valérie	CB Belz

Médailles d'Argent FFBB

CD	Nom et Prénom	Club
22	FAVE Patricia	Dinan Basket Samsonnais
22	JOUAN Martine	Trégueux BCA
29	BROUARD Claude	Landerneau Bretagne Basket
29	SIMON Franck	Etendard 1952
35	ALIX Jean-Claude	CD35 Hors Association
35	GENIN Loïc	Rennes AS PTT
56	MAURICE Maryse	ES Saint-Avé
56	DRIANO Evelyne	ASAL Lorient

CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

MICKAEL LEBRETON

L'ASSEMBLEE GENERALE 2019 SE TIENDRA LE SAMEDI 15 JUIN 2019 EN ILLE ET VILAINE.

Le Président de la Ligue de Bretagne
Mickaël LEBRETON



La Secrétaire Générale
Marylise COCHENNEC

